

**RAPPORT ANNUEL**

**EXERCICE 2015**



**Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 50 993 660 €  
RCS : Mont de Marsan 895 750 412**

# SOMMAIRE

## I. PERSONNE ASSURANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT ANNUEL

### I.1. NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

### I.2. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

## II. SITUATION FINANCIERE

### II.1. CHIFFRES CLES

### II.2. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2016

#### II.2.1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2016

#### II.2.2 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2016

##### II.2.2.1. Faits Marquants

##### II.2.2.2. Activités et Résultats du Groupe

##### II.2.2.3. Activités et Résultats des branches

##### II.2.2.4. Points sur l'évolution des principaux contentieux

##### II.2.2.5. Recherche et Développement

##### II.2.2.6. Evolution et perspectives

##### II.2.2.7. Evènements postérieurs à la clôture

##### II.2.2.8. Conseil d'administration au 31 décembre 2015

##### II.2.2.9. Capital

##### II.2.2.10. Informations sur les risques

### II.3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2015

#### II.3.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

#### II.3.2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

#### II.3.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

#### II.3.4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

#### II.3.5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### II.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

### II.5. COMPTES ANNUELS 2015 DE LA SOCIETE MERE GASCOGNE SA

#### II.5.1. COMPTE DE RESULTAT

#### II.5.2. BILAN ACTIF

#### II.5.3. BILAN PASSIF

#### II.5.4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2015

## II.6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

II.6.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

II.6.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS  
REGLEMENTES

## II.7. RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES ET INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE

II.7.1. RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

II.7.2. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE

## II.8. RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2016

## **I. PERSONNE ASSURANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT ANNUEL**

### **I.1 - NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL**

M. Dominique COUTIERE– Président-Directeur Général

#### **Attestation du rapport financier annuel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Mimizan, le 29 avril 2016

Dominique COUTIERE  
Président-Directeur Général

### **I.2 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES**

#### **Commissaires aux comptes titulaires :**

KPMG AUDIT IS SAS, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
92066 LA DEFENSE CEDEX  
Représenté par M. Eric JUNIERES  
Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

Deloitte et Associés, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles  
185 avenue Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY SUR SEINE  
Représenté par M. Emmanuel GADRET  
Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

#### **Commissaires aux comptes suppléants :**

KPMG AUDIT ID SAS, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
92066 LA DEFENSE CEDEX  
Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

BEAS, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles  
7-9 Villa Houssay  
92200 NEUILLY SUR SEINE  
Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

## II. SITUATION FINANCIERE

### II. 1. CHIFFRES CLES

(En milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	415 143	410 889
Taux du chiffre d'affaires à l'international	56,3%	54,6%
EBITDA	16 706	10 992
Taux d'EBITDA (EBITDA/Chiffre d'affaires)	4,0%	2,7%
Résultat opérationnel courant	7 689	813
Résultat net de l'ensemble consolidé (part du groupe)	7 075	(5 690)
Résultat net par action (€)	0,35	(0,28)
Capitaux propres (part du groupe)	94 390	85 605
Capitaux propres par action (€)	4,6	4,2
Effectifs à la clôture	1 761	1 938
Endettement net	96 006	60 682
Besoins en Fonds de Roulement d'Exploitation (BFRE)	93 088	85 427
Cash-flow d'exploitation	(3 756)	7 000
Investissements	(32 645)	(18 806)
Cessions (immobilisations corporelles et incorporelles)	1 744	130
Cash-flow de financement	8 166	39 932
Cash-flow (variation de la trésorerie)	(26 304)	27 611

### II.2 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2016

#### II.2.1 - ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2016

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration incluant le rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société et du Groupe durant l'exercice 2015, et sur les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.
- Approbation des comptes annuels, des comptes consolidés et autres opérations de l'exercice
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Nominations des Commissaires aux Comptes
- Jetons de présence
- Pouvoirs pour les formalités

## II.2.2. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2016

### II.2.2.1. FAITS MARQUANTS.

L'année 2015 a été marquée par la phase active des restructurations et des investissements prévus dans le plan de retournement. En particulier :

- La restructuration industrielle de la branche bois avec l'arrêt ou le redimensionnement des activités en pertes (charbon de bois, produits en châtaignier, murs à ossature bois) dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi
- Les investissements de retournement (plan d'investissement de 100 M€ sur la période 2014-2017)
  - L'unité de coupe-aboutage à Saint Symphorien dans la branche bois installée au cours du second semestre 2015 pour une mise en production début 2016
  - La chaudière biomasse de Mimizan dont la mise en service est effective à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016
  - La modernisation de la sacherie de Nantes réalisée au cours de l'été 2015
- La mise en place de la cellule Recherche et Développement de la Division Emballage sur le site de Dax
- La poursuite de la mutualisation des équipes support de la Division Emballage et de la Holding

L'année 2015 a également été marquée par l'arrêt usine programmé de la papeterie de Mimizan qui a fortement pesé sur la rentabilité du 2<sup>nd</sup> semestre.

### II.2.2.2. ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

#### Compte de résultat

En M€	2014	2015
Chiffre d'affaires	410,9	415,1
EBITDA <sup>(1)</sup>	11,0	16,7
Résultat opérationnel courant	0,8	7,7
Résultat opérationnel	-2,1	9,7
Résultat financier	-3,9	-1,9
Résultat avant impôt	-5,9	7,9
Résultat net consolidé	-5,7	7,1

Le **chiffre d'affaires** se monte à 415,1 M€, en progression de 1,0 % par rapport à 2014, marquant un retour à la croissance après 4 années consécutives de baisse.

Cette progression de 4,2 M€ a été réalisée malgré le recul de certains marchés (construction et poudre de lait pour l'activité sacs) et la poursuite de la rationalisation des gammes de produits.

L'**EBITDA**<sup>1</sup> progresse de plus de 50% de 11 M€ en 2014 à 16,7 M€ en 2015 malgré la forte hausse des prix du bois qui a représenté un surcoût de 8,5 M€ par rapport à 2014. Ce surcoût a été toutefois compensé (7 M€) en partie par deux autres facteurs macro-économiques : la baisse des cours du pétrole et le renforcement du dollar par rapport à l'euro.

Les mesures prises en matière de réduction des coûts ont commencé à porter leurs fruits avec une diminution des frais de personnel (yc interim) de 5,3 M€ (- 5,6%) et une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie (2 M€ hors baisse des prix du fuel).

Le **résultat opérationnel courant** passe par conséquent de + 0,8 M€ à + 7,7 M€.

<sup>1</sup> EBITDA : Résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions et dépréciations d'exploitation

Le **résultat opérationnel** s'établit à 9,7 M€ et intègre des autres produits et charges opérationnels pour un montant de + 2,0 M€.

Le **résultat financier** s'élève à - 1,9 M€, en amélioration de 2,0 M€ par rapport à 2014 grâce à la baisse des frais financiers (- 1,7 M€) conséquence de la restructuration financière et un résultat de change en amélioration de 0,4 M€.

L'**impôt sur les sociétés** s'élève à - 0,8 M€ en 2015 contre un produit de +0,2 M€ en 2014.

Le **résultat net de l'ensemble consolidé** ressort à + 7,1 M€ contre - 5,7 M€ en 2014, en amélioration de 12,8 M€.

### Situation financière

	2014	2015
<b>Bilan</b>		
Capitaux propres (M€)	85,6	94,4
Capitaux propres par action (€)	4,2	4,7
Endettement net (M€)	60,7	96,0
Besoin en Fonds de Roulement (M€)	85,6	93,1
<b>Tableaux de flux</b>		
Cash-flow d'exploitation (M€)	7,0	-3,8
Investissements (M€)	-18,8	-32,6
Produits de cession (M€)	0,0	1,7
Cash-flow financement (M€)	39,9	8,2
Variation de trésorerie (M€)	27,6	-26,3

Après une année 2014 marquée par des apports massifs de trésorerie avec la restructuration financière, le groupe est entré dans la phase active de son plan de retournement opérationnel. Près de 24 M€ d'investissements de retournement ont été ainsi effectués en 2015 afin de moderniser l'outil industriel et accroître la compétitivité du Groupe. Le Groupe a également mis en œuvre des restructurations indispensables (PSE dans la branche bois).

La **variation nette de trésorerie** sur l'exercice 2015 est de - 26,3 M€ :

- Le cash-flow d'exploitation s'établit à -3,8 M€: l'EBITDA de 14,1 M€ (hors CICE et CIR non cash) est consommé par la hausse du BFRE (7,2 M€) principalement sous l'effet de la reconstitution des stocks de bois dans une période inflationniste (impact de 6 M€ sur la hausse du BFRE), le remboursement du moratoire social et fiscal (1,3 M€), le paiement des intérêts financiers (2,1 M€) et le paiement de charges exceptionnelles non directement liées à l'exploitation pour 6,4 M€ (départs amiante et PSE de la branche bois pour la moitié et divers litiges anciens pour l'autre moitié)
- Les investissements du plan de retournement (ligne de coupe-aboutage dans la branche Bois, chaudière biomasse dans la branche Papier et ligne de sacs à Nantes dans la branche Sacs) constituent 24 M€ sur les 32,6 M€ décaissés
- Le cash-flow de financement s'élève à 8,2 M€ : mise en place des crédits bancaires de financement des capex de retournement pour 16,8 M€ diminués par le remboursement d'emprunts pour 2,2 M€ et la baisse des financements factor pour 5,8 M€

Au bilan, la dette nette augmente du fait de la consommation de la trésorerie et les capitaux propres s'améliorent par le résultat positif.

## II.2.2.3. ACTIVITES ET RESULTATS DES BRANCHES

Les principales données opérationnelles pour chacune des branches sont reprises dans le tableau ci-dessous :

En M€	BOIS		PAPIER		SACS		FLEXIBLE	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
CA	71,9	74,0	101,2	106,8	113,4	110,7	124,2	123,6
EBITDA	-4,1	-0,9	4,8	4,1	6,1	5,8	4,5	7,3
Résultat Opérationnel Courant	-5,9	-1,4	3,9	3,3	2,5	1,6	1,3	4,3

### Activité Bois : Un début de redressement

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le chiffre d'affaires de l'activité Bois progresse en 2015 de près de 3%, grâce à une activité industrielle soutenue qui a plus que compensé le recul de l'activité décoration.

Le redressement relatif de la rentabilité (l'EBITDA s'améliore de 3 M€ mais reste négatif) est dû à toutes les actions entreprises pour se désengager ou redimensionner les activités les plus déficitaires : le charbon de bois, la décoration en châtaignier, les murs à ossature bois notamment.

Les actions de long terme pour le redressement de la branche ne commenceront à porter leur fruit qu'à partir de 2016 : effet plein du PSE, amélioration du rendement matière grâce à l'unité de coupe-aboutage et accès à de nouveaux marchés.

### Activité Papier : une hausse des prix du bois sans précédent

Le chiffre d'affaires à 106,8 M€ enregistre une bonne progression de 5,5% sur celui de l'année précédente grâce à une hausse des volumes vendus et une bonne parité euro-dollar.

La baisse de la rentabilité de l'activité papier de 4,8 M€ à 4,1 M€ doit s'apprécier au regard des facteurs macro-économiques globalement très défavorables.

En effet, la papeterie a subi une hausse sans précédent de ses coûts d'approvisionnement en bois (8,5 M€ soit une hausse de + 30% en euros / tonne achetée et livrée) que la baisse des prix de l'énergie (3,1 M€) et la parité euro-dollar (2,5 M€) n'ont pas compensé en totalité.

Une bonne activité commerciale (hausse des volumes vendus) et la maîtrise des coûts (énergie et frais de personnel) ont permis de limiter cette baisse de la rentabilité.

### Branche Sacs : une année difficile pour les sites français

Le chiffre d'affaires de l'activité Sacs est en retrait de 2,1% et la rentabilité maintenue à près de 6 M€.

Les 2 sites français ont connu une année difficile, tant sur le plan commercial en particulier sur les marchés de la construction en retrait important en Europe que sur le plan industriel avec notamment des perturbations liées à la mise en place des nouveaux investissements à Nantes et la réorganisation de l'usine de Mimizan. Les 3 sites étrangers (Allemagne, Tunisie, Grèce) dégagent une rentabilité globalement stable.

### Branche Flexible : une bonne progression de la rentabilité

Le chiffre d'affaires de la branche Flexible connaît un léger recul de 0,5 % dû au nettoyage fait dans les gammes et la poursuite de la stratégie de spécialisation dans les segments les plus rentables.

La rentabilité progresse fortement de plus de 70% avec un EBITDA qui passe de 4,5 M€ à 7,3 M€.

Cette progression a été rendue possible par les efforts sur la maîtrise industrielle (moins de déchets et gains d'efficacité), la maîtrise des coûts fixes et dans une moindre mesure favorisée par la parité euro-dollar (0,8 M€).

Les deux sites (Dax et Linnich) sont sur les mêmes tendances positives.



## Société mère (Comptes sociaux)

Le chiffre d'affaires social de Gascogne SA, essentiellement composé des prestations facturées à ses filiales au titre de l'assistance technique, du contrôle et de la coordination des activités, s'établit à 4,6 M€, contre 4,7 M€ en 2014.

Le résultat d'exploitation est en nette amélioration à - 0,7 M€ (vs -4,1 M€ en 2014).

Le résultat financier net est de + 2,6 M€, contre -4,6 M€ en 2014 : l'amélioration est liée à de moindres dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres de participation et des comptes courants en 2015.

Le résultat exceptionnel est de + 0,7 M€ en 2015.

Le résultat net est de + 2,8 M€, contre - 6,6 M€ en 2014.

La structure du bilan a été relativement peu modifiée en 2015 et n'appelle donc pas de commentaires particuliers.

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2015 est de 40 206.

### *Echéancier fournisseur*

Les dettes fournisseurs de Gascogne SA s'élèvent à 513 K€ dont 411 K€ correspondant à des factures reçues qui se décomposent par échéance comme suit :

En milliers d'euros	Exercice 2015	Factures non échues	Factures échues			
			< 30 jours	30 - 60 jours	60-90 jours	> 90 jours
Fournisseurs français	442	154	215	(24)	1	96
Fournisseurs étrangers						
Factures en litiges	1					1
Total fournisseurs hors groupe (a)	443	154	215	(24)	1	97
Fournisseurs groupe (b)	(32)	14	(47)			1
Total fournisseurs (factures reçues) (a) + (b)	411	168	169	(24)	1	98

En milliers d'euros	Exercice 2014	Factures non échues	Factures échues			
			< 30 jours	30 - 60 jours	60-90 jours	> 90 jours
Fournisseurs français	350	9	174	103	11	54
Fournisseurs étrangers	0	0	0	0	0	0
Factures en litiges	489	0	429	0	0	60
Total fournisseurs hors groupe (a)	838	9	602	103	11	114
Fournisseurs groupe (b)	53	28	0	25	0	0
Total fournisseurs (factures reçues) (a) + (b)	891	37	602	128	11	114

#### **II.2.2.4. POINT SUR L'EVOLUTION DES PRINCIPAUX CONTENTIEUX**

Des litiges sont provisionnés dans les comptes consolidés pour un montant de 4,5 M€ en diminution par rapport à 2014 (6,1 M€) :

- des litiges en matière de maladie professionnelle avec d'anciens salariés de la papeterie ayant développé des maladies liées à l'amiante,
- des litiges sociaux avec d'anciens salariés,
- des litiges commerciaux.

Il n'y a eu en 2015, ni d'évolution dans une procédure judiciaire sur un litige significatif, ni de nouveau litige significatif.

#### **II.2.2.5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

La Recherche et Développement est conduite au sein des activités du Groupe.

Les dépenses de recherche et développement identifiées dans le cadre du dispositif du Crédit Impôt Recherche pour l'exercice 2015 s'élèvent à 1,3 M€ et sont comptabilisées en charge.

Dans les années à venir, la Recherche et Développement va être fortement renforcée avec la mise en place dans chacune des deux divisions Bois et Emballage d'une cellule dédiée.

#### **II.2.2.6. EVOLUTION ET PERSPECTIVES**

L'année 2016 devrait commencer à bénéficier véritablement des effets du plan avec :

- la mise en service et la montée en puissance des investissements de retournement : l'unité de coupe aboutage (bois), la chaudière biomasse (papier) et la ligne de sacs de Nantes.
- l'effet à plein des réductions d'effectifs

Les principales incertitudes portent sur le contexte économique global qui n'est pas particulièrement porteur en ce début d'année pour un développement significatif du niveau d'activité.

#### **II.2.2.7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

## II.2.2.8. CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2015

Le Conseil d'administration est composé de 7 administrateurs et de 2 censeurs.

Le Président-Directeur Général est Monsieur Dominique COUTIERE nommé le 9 juillet 2014.

### a) LES ADMINISTRATEURS - FONCTIONS ET MANDATS SOCIAUX :

#### - **BIOLANDES TECHNOLOGIES**, représentée par M. Jean-Claude BEZIAT

Activités professionnelles au cours des cinq dernières années :

Président-Directeur Général du groupe AQUALANDE

Mandats sociaux au 31 décembre 2015 en dehors de la société :

Président du groupe AQUALANDE

Gérant de : AQUAQUITAINNE et FERME MARINE DU DOUHET

Administrateur de ALLIANCE FORET BOIS.

*Titulaire de 100 titres au nominatif au 29 février 2016*

Mandat Gascogne venant à expiration à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

- **Dominique BRARD**, Directeur Général en charge de l'organisation, des ressources humaines, de la RSE et de la communication du groupe LACOSTE

Activités professionnelles au cours des cinq dernières années :

Vice-Président Exécutif Ressources Humaines du groupe IPSEN de 2014 à 2015

Directeur Général des Ressources Humaines du groupe FNAC de 2011 à 2013

Directeur Général du groupe NESTLE en charge des Ressources Humaines de 2009 à 2011

Directeur Général de Prodirest, filiale du groupe CARREFOUR depuis 2003, elle rejoint le cabinet de conseil ALTEDIA en 2006 en tant que Directeur Général Adjoint.

Mandats sociaux au 31 décembre 2015 en dehors de la société : Néant

Mandat Gascogne venant à expiration à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

*Titulaire de 100 titres au nominatif au 29 février 2016*

- **Giselin BRUNEL**, Cadre chef de projet Gascogne Papier

Président de l'Association des Salariés et Retraités Actionnaires de Gascogne « ASRAG » qui comprend les 95 580 actions du fonds commun de placement « Gascogne Investissement » dont il est le Président du Conseil de Surveillance.

Administrateur représentant les actionnaires salariés au sein du Conseil d'administration.

Mandats sociaux au 31 décembre 2015 en dehors de la société : Néant

*Titulaire de 216 titres au nominatif au 29 février 2016*

Mandat Gascogne venant à expiration à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016

- **Dominique COUTIERE, Président-Directeur Général**

Activités professionnelles au cours des cinq dernières années :  
Président du groupe BIOLANDES – LE SEN (Landes)

Mandats sociaux au 31 décembre 2015 en dehors de la société :

Gérant de : SCDC, SCLP, SCI DE LA CAILBOSSET.

*Titulaire de 100 titres au nominatif au 29 février 2016*

Mandat Gascogne venant à expiration à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

- **Eléonore JODER-TRETZ, Directeur administratif et financier du groupe Macqpisto**

Activités professionnelles au cours des cinq dernières années :

Directeur Administratif & Financier de SECHILIENNE-SIDEC de 2009 à 2012  
Directeur Financier de POWEO de 2007 à 2009

Mandats sociaux au 31 décembre 2015 en dehors de la société :

Administrateur de LUCIBEL SA  
Membre du Conseil de Surveillance de PRET D'UNION

*Titulaire de 100 titres au nominatif au 29 février 2016*

Mandat Gascogne venant à expiration à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016

- **Laurent LABATUT, Président-Directeur Général de DRT**

Activités professionnelles au cours des cinq dernières années :  
Président-Directeur Général du groupe DRT

Mandats sociaux au 31 décembre 2015 en dehors de la société :

Président-Directeur Général de : ACTION PIN, RESINELAND ;  
Président de : Ixxi, SBS, DRT Approvisionnement Biomasse, Granel ;  
Chairman of the Board : DRT America Inc.,(Etats Unis), DRT America LLC (Etats Unis), DRT Specialty Chemicals Wuxi Ltd (Chine), DRT Anthea Aroma Chemicals Private Limited (DRT-AACPL) Inde ;  
Directeur de Crown Chemicals Limited (Inde) ;  
Gérant de Willers Engel (Allemagne) ;  
Membre du Conseil de Surveillance de : ATTIS2.

*Titulaire de 101 titres au nominatif au 29 février 2016*

Mandat Gascogne venant à expiration à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

- **Christian MARTIN, Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes**

Activités professionnelles au cours des cinq dernières années :

Gérant de la société d'expertise comptable C.M.A. et Associés à Bordeaux  
Gérant du Groupement forestier du Pont de Bern

Mandats sociaux au 31 décembre 2015 en dehors de la société :

Gérant de CHRISTIAN MARTIN ET ASSOCIES SARL.

*Titulaire de 247 titres au nominatif au 29 février 2016*

Mandat Gascogne venant à expiration à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016

Les membres du Conseil d'administration détiennent ensemble 964 actions au nominatif au 29 février 2016.

**b) LES CENSEURS :**

- **Serge BEDROSSIAN** – BPIFRANCE INVESTISSEMENT
- **Nicolas LAMBERT** – CREDIT AGRICOLE

A la connaissance de la société, depuis leur nomination,

- aucun mandataire social n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude,
- aucun mandataire social n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- aucun mandataire social n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés),
- aucun mandataire social n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

## II.2.2.9. CAPITAL

### EVOLUTION DU CAPITAL

Exercice	Nature	Montants (€)	Capital social (€)	Nombre d'actions	Valeur nominale de l'action (€)	Droits de vote double
01/01/2007			29 255 670	1 950 378	15	
31/12/2007	levées d'options Augmentation de capital Prime d'émission	647 400,00 2 196 040,40	647 400 29 903 070	43 160 1 993 538	15	594 345
31/12/2008	levées d'options Augmentation de capital Prime d'émission	6 375,00 21 615,50	6 375 29 909 445	425 1 993 963	15	587 179
31/12/2009			29 909 445	1 993 963	15	901 738
31/12/2010			29 909 445	1 993 963	15	1 172 033
31/12/2011			29 909 445	1 993 963	15	1 089 153
05/06/2012	réduction de la valeur nominale de 15 € à 5 €	-19 939 630,00	(19 939 630)	1 993 963		
31/12/2012			9 969 815	1 993 963	5	634 607
31/12/2013			9 969 815	1 993 963	5	530 121
09/07/2014	augmentation de capital par incorporation de créances - création de 1 908 804 actions Prime d'émission réduction de la valeur nominale de 5 € à 2,5 €	9 544 020,00 24 577 411,44 -9756 917,50	19 513 835 9 756 917,50	3 902 767 3 902 767	5 2,50	
01/09/2014	augmentation de capital ouverte	10 193 547,50	19 950 465	7 980 186	2,50	
19/09/2014	augmentation de capital réservée	31 043 195,00	50 993 660	20 397 464	2,50	
31/12/2014			50 993 660	20 397 464	2,50	529 833
31/12/2015			50 993 660	20 397 464	2,50	867 290

#### II.2.2.9.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Néant

#### II.2.2.9.2. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2015, le capital de la société était composé de 20 397 464 actions au nominal de 2,5 €.

A la date de rédaction du présent rapport, le nombre d'actions composant le capital est toujours de 20 397 464. Compte tenu de l'existence du droit de vote double pour les actions détenues en compte nominatif depuis plus de 3 ans (article 13 des statuts), le nombre total de droits de vote théorique s'établit à 21 338 239 au 1<sup>er</sup> mars 2016. Le nombre de droits de vote réel est de 21 298 033 compte tenu de l'autocontrôle qui s'établit à 40 206 titres.

Au 28 février 2016, les actionnaires ayant plus de 2,5% du capital ou des droits de votes sont les suivants :

- Attis 2 : 70,6% du capital et 68,18% des droits de vote
- EEM : 17,45% du capital et 18,63% des droits de vote

Au 31 décembre 2015, la participation des salariés dans le capital de la société se monte à 95 580 actions détenues par le Fonds Commun de Placement Gascogne Investissement, soit 0,468 % du capital.

- Enfin, nous vous informons qu'au 31 décembre 2015, la société ne détient pas de contrat de liquidité.
- Aucune action d'autocontrôle n'a été achetée ou vendue au cours de l'exercice.
- Aucune déclaration de franchissement de seuils n'a été reçue au cours de l'exercice.

## **PACTE D'ACTIONNAIRES**

Conformément à la publication de la note d'opération enregistrée auprès de l'AMF sous la référence 14-237 le 27 mai 2014, il existe un pacte d'actionnaires entre ATTIS 2 et EEM. Ce pacte, ainsi que le sous-concert au sein d'Attis 2 sont décrits dans la décision de l'AMF n°214C0932.

## **AUTOCONTROLE**

L'autocontrôle représente toujours 40 206 actions, soit 0,2 % du capital.

## **AUTORISATIONS EN COURS**

Conformément aux délégations données au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale du 13 juin 2014, ce dernier a autorisé l'émission des ORAN 1 et 2 (Obligation Remboursable en Action ou en Numéraire) dans les termes et conditions convenus.

- ORAN 1

L'émission d'un montant nominal de 9 363 952,5 € permettra d'émettre des actions à un prix au pair de 2,5 € payable en une seule fois à la date d'émission des ORAN 1 par compensation de créances au plus tard le 31 décembre 2023.

- ORAN 2

L'émission d'un montant nominal de 2 688 890 € permettra d'émettre des actions à un prix au pair de 2,5 € payable en une seule fois à la date d'émission des ORAN 2 par compensation de créances au plus tard le 31 décembre 2023.

### **II.2.2.9.3. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR – COTATION SUR ALTERNEXT**

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2015, dans sa 8<sup>ème</sup> résolution, le Conseil d'administration a mis en œuvre le transfert des actions GASCOGNE du marché réglementé Euronext vers le marché ALTERNEXT.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, l'action GASCOGNE est cotée quotidiennement à la bourse de Paris sous la référence ISIN FR0000124414, mnémonique ALBI.

## **II.2.2.10. INFORMATIONS SUR LES RISQUES**

Cette partie décrit les risques dont Gascogne estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. Le Groupe a procédé à une revue de ses risques et il considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Le Groupe met en œuvre un certain nombre de mesures afin de contrôler ses risques et en améliorer la gestion. Une cartographie des risques est notamment mise à jour régulièrement. Pour les risques les plus importants et lorsque cela est possible, des assurances sont souscrites pour couvrir tout ou partie de ces risques.

### **II.2.2.10.1. Risques industriels et environnementaux**

#### ***Risques sur l'environnement***

Le Groupe assume ses responsabilités industrielles en cherchant quotidiennement à améliorer ses produits et process et à limiter ses impacts sur l'environnement. Ceci se traduit par la mise en place d'actions de prévention et de protection/prévention.

Ainsi les sociétés du Groupe se sont engagées dans des démarches de certifications et d'amélioration continue. De plus, des contrôles et audits internes permettent d'identifier les risques et de mettre en place les actions nécessaires. Enfin, en cas de situation d'urgence, des fiches de gestion de crise ont été créées. Certaines usines disposent également d'un Plan d'Opération Interne (POI) et réalisent des exercices de mise en situation.

Selon l'analyse conduite par le Groupe, les principaux risques environnementaux se situent au niveau de l'activité de la papeterie de Gascogne Papier à Mimizan.

La gestion des risques liés à la fabrication du papier repose sur le respect des réglementations en vigueur et sur des efforts constants visant à optimiser les consommations et limiter les émissions.

Par ailleurs, la force de Gascogne Papier est de produire une pâte à papier non blanchie selon un procédé de fabrication intégré et bouclé. La teinte naturelle du bois est ainsi conservée, le traitement chimique est limité, une part de l'énergie nécessaire à l'activité de Gascogne Papier est autoproduite et enfin les produits chimiques utilisés lors de la fabrication de la pâte sont régénérés.

#### **- Risques liés à l'utilisation de l'énergie**

L'efficacité et le mix énergétique sont les deux axes de la politique énergétique de Gascogne Papier.

Une papeterie a besoin de beaucoup d'énergie (près de 70% des coûts d'énergie du Groupe). En effet, de l'électricité est nécessaire pour faire tourner les machines et produire de la vapeur pour cuire le bois et sécher le papier. La force de Gascogne Papier réside notamment dans son procédé de fabrication parfaitement bouclé, couramment appelé « Boucle Kraft », qui lui permet de produire une partie de sa propre énergie à partir de ressources renouvelables.

Le procédé Kraft se caractérise par un recyclage des produits chimiques mis en jeu ainsi que par l'utilisation optimale du bois. Outre la pâte, il fournit à l'usine 50% de ses besoins en électricité et 90% de ses besoins en énergie thermique.

L'efficacité énergétique est assurée en partie par des travaux de maintenance et d'entretien des installations en vue de diminuer la consommation énergétique.

Le contexte économique et l'impact environnemental lié à l'utilisation d'énergies fossiles incitent les équipes de la papeterie à mettre en place des actions de substitution, à l'image du travail réalisé sur le four à chaux pour lequel les particules de bois sont venues remplacer en partie les combustibles fossiles.

Cette réflexion a également conduit Gascogne Papier à chercher depuis plusieurs années des solutions alternatives à l'utilisation des combustibles fossiles au travers d'un projet d'une nouvelle chaudière biomasse qui présente de nombreux avantages :

- écologiques : limitation des émissions de gaz à effet de serre,
- économiques : limitation de la dépendance au fuel et à l'électricité au profit d'un combustible bon marché (la biomasse : rémanents de la forêt des Landes tels que les souches).

La nouvelle chaudière biomasse a été mise en service à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016.



## - Risques liés à l'utilisation de l'eau et aux rejets d'effluents

Les risques liés à l'utilisation de l'eau reposent sur les volumes prélevés et la qualité des rejets.

Les impacts environnementaux liés à l'eau du groupe Gascogne se situent essentiellement au niveau de l'activité Papier. En effet, la quantité d'eau prélevée pour le process de Gascogne Papier représente près de 90% de la quantité totale d'eau utilisée par le Groupe.

Réduire les volumes prélevés est un axe de travail prioritaire pour Gascogne Papier. Depuis les années 1970, les volumes d'eau prélevés ont diminué de près de 80%.

Des contrôles rigoureux de l'eau sont réalisés tout au long du processus et les rejets dans le milieu naturel font l'objet d'une surveillance stricte par des organismes indépendants.

Par ailleurs, des investissements sur les dernières années, notamment au niveau des presses laveuses, ont permis d'améliorer de façon significative la qualité des rejets.

La production de papier nécessite d'importants volumes d'eau essentiellement pour le lavage de la pâte. Cependant, la quantité nette consommée par Gascogne Papier est quasi-nulle.

## - Risques réglementaires

En France, 8 sites du Groupe sont soumis à la réglementation liée aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement car considérés comme susceptibles de générer des risques ou des dangers potentiels pour le voisinage ou l'environnement. Ces installations sont régies par le livre V Titre 1<sup>er</sup> du Code de l'environnement.

Les risques réglementaires du Groupe sont principalement concentrés sur le renouvellement de l'autorisation préfectorale d'exploitation du site de Gascogne Papier à Mimizan. Le dernier renouvellement, en date de février 2011, détaille des points de mise en conformité - relatifs aux rejets atmosphériques et aqueux - à mener..

Les travaux devraient s'étaler sur plusieurs années, selon un cahier des charges défini par arrêté préfectoral. Les solutions techniques sont toujours à l'étude.

## *Risques sur les personnes*

Les équipements de production industrielle du groupe Gascogne ainsi que les produits utilisés dans les procédés de transformation présentent un certain nombre de risques pour les personnes impliquées. Ces risques sont de plusieurs ordres :

- les risques liés à la pénibilité au travail (horaires de nuit et en équipes alternantes, exposition aux produits chimiques et bruit, manutention manuelle, postures pénibles, etc.),
- les risques liés aux machines et installations (incendie, entraînement ou écrasement d'un membre dans une machine, blessure par coupure, choc électrique lié à un organe de transmission non protégé, etc.),
- les risques liés à la manutention et aux interventions sur site (douleurs lombaires, heurts ou écrasements suite à des chutes de fardeaux/bobines, heurts ou écrasements par engins de levage ou de manutention),
- les risques liés aux poussières (mise en suspension de fines poussières de bois),
- les risques liés à l'utilisation de produits chimiques (inhalation lors de la mise en œuvre des produits et en cas de rupture de contenants, explosion accidentelle lors d'une vidange, explosion de produits stockés, etc.),
- les risques liés aux nuisances et rejets (émission de composés malodorants, COV, bruit, etc.).

Ces nombreux dangers sont inhérents à l'activité industrielle de travail du bois, à la production et à la transformation de papier et à l'utilisation de nombreux équipements qui peuvent entraîner des maladies professionnelles ou des accidents graves, tant lors des phases d'utilisation que lors des opérations de nettoyage et de maintenance.

Ainsi, dans un passé récent, la papeterie de Mimizan a eu à déplorer un accident mortel fin décembre 2012.

Il est donc de la responsabilité de Gascogne de mettre en place et de veiller à l'application la plus rigoureuse possible de normes strictes garantissant la sécurité de ses employés et de vérifier et corriger régulièrement sa politique dans ce domaine. Ces normes sont mises en œuvre par le biais d'audits réguliers, d'une analyse de chaque incident ou accident et du respect de la réglementation. Gascogne organise également des formations systématiques lors de l'accueil de chaque salarié et entreprise extérieure avant leur entrée en poste ainsi que des campagnes de sensibilisation régulières.

Une coordination avec les instances représentatives du personnel (ex. CHSCT en France) est établie afin de prendre en compte les attentes des salariés et d'élaborer avec le personnel concerné des approches de sensibilisation et de formation visant à réduire les risques dans les usines et les entrepôts. Le personnel est également impliqué lors de la mise en place des actions correctives et préventives.

En outre, afin de prévenir les accidents corporels et, d'une manière générale, d'assurer de bonnes conditions de sécurité sur les lieux de travail, la sécurité des outils industriels est progressivement renforcée sur chaque site de production par des investissements et un contrôle de conformité des moyens de production ainsi que leur système de sécurité.

## ***Risques sur les biens***

### **Les incendies**

Le risque incendie est le principal risque auquel les sites sont exposés.

Le risque de départ et de propagation d'incendie est un risque inhérent à l'activité industrielle et en particulier concernant le groupe Gascogne :

- la nature des matières premières utilisées : le bois, le papier, les matières plastiques, les solvants qui peuvent s'enflammer,
- les procédés industriels de fabrication : par exemple, dans les scieries, le travail du bois génère des poussières de bois inflammables, les travaux par points chauds,
- la présence d'installations électriques,
- le stockage de matières premières.

Dans un passé récent, le Groupe a eu à faire face à des incendies conséquents sur plusieurs sites.

Afin de limiter le risque d'incendie, les sociétés du Groupe mettent en place :

- des programmes de prévention : sensibilisation des salariés (interdiction de fumer), formation d'équipes d'intervention d'urgence, bonne tenue des locaux,
- des programmes de protection : maintenance et protection des installations électriques, (en particulier dans les scieries du fait des poussières de bois). Des systèmes de sprinklers ont été mis en place sur un certain nombre de sites du Groupe.

### **Les défaillances techniques**

Bien que toutes les mesures de maintenance et de sécurité des équipements soient mises en œuvre, le Groupe ne peut exclure que d'éventuelles défaillances techniques imprévisibles puissent entraîner des dommages sur les personnes et sur les biens.

Dans le Groupe, la défaillance technique qui serait la plus dommageable concerne la papeterie de Mimizan, exposée à des risques tels que l'explosion de la chaudière de régénération ou la casse d'un cylindre frictionneur..

La survenance d'un tel sinistre n'est pas fréquente mais les conséquences économiques (voire humaines dans le cas d'une explosion) seraient très importantes avec un arrêt probable de la production pendant plusieurs semaines sans qu'il soit pour autant possible de les évaluer précisément.

La gestion des risques incendie et de défaillance des équipements est effectuée par le biais d'une revue annuelle des risques menée avec la compagnie d'assurance du Groupe.

L'expert de l'assurance évalue chaque année le niveau de risques de chacun des sites par rapport aux pratiques du secteur, constate les plans de progrès mis en place et émet des recommandations d'améliorations.

Enfin, il est à noter qu'aucun site du Groupe n'est classé 'Seveso', c'est-à-dire qu'aucun n'est considéré comme un établissement industriel présentant des risques d'accidents majeurs.

## **II.2.2.10.2. Risques financiers**

### ***Risques de liquidité***

Le Groupe a rencontré des difficultés qui l'ont conduit à une crise de trésorerie à partir de 2012 qui avait fortement accru le risque de liquidité du Groupe.

L'importante restructuration financière finalisée en septembre 2014 a fortement diminué le risque de liquidité du Groupe.

Pour mémoire, cette restructuration a consisté en :

- un renforcement des fonds propres par des augmentations de capital en cash
- une réduction de la dette par des abandons de créances
- une extension de la maturité de la dette résiduelle
- des financements long terme pour financer des investissements de retournement
- des financements court terme optimisés

L'échéancier de remboursement des dettes existantes au 31 décembre 2015 est le suivant :

<b>En millions d'euros</b>	<b>Montants au 31.12.15</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021 et au- delà</b>
Prêt de refinancement 2014	21,2	1,5	3,0	3,0	3,0	3,0	7,6
Crédit capex	15,8	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	3,8
Prêt ARI	6,0		0,2	0,9	0,9	0,9	3,2
Crédit de New Money de juillet 2012	6,0	0,6	1,2	1,2	1,2	1,2	0,6
Affacturation <sup>(1)</sup>	37,1						
Découverts <sup>(2)</sup>	9,6						
Pre-financement CICE <sup>(3)</sup>	1,9			1,9			
Obligations FCP	0,7	0,2	0,5				
Location financement	2,4	0,4	0,7	0,7	0,6		
Divers	1,8	1,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0
<b>Total dettes financières brutes <sup>(1)</sup></b>	<b>102,5</b>	<b>4,0</b>	<b>5,8</b>	<b>7,9</b>	<b>5,8</b>	<b>5,2</b>	<b>11,4</b>

<sup>(1)</sup> La dette d'affacturation est une dette court terme : elle s'éteint avec le règlement des créances cédées par les clients directement au factor. Son extinction ne se traduit pas par une sortie de cash pour la société.

<sup>(2)</sup> Les découverts sont des lignes de dette court terme renouvelées chaque année

<sup>(3)</sup> Le pre-financement du CICE 2014 sera remboursé simultanément au remboursement de la créance de 2,3 M€ du CICE 2014 par l'Etat (en 2018 selon notre estimation)

De plus le Groupe dispose au 31 décembre 2015 :

- d'autorisations de découverts non utilisées pour 8,4 M€
- de solde de 3,7 M€ de la ligne de crédit capex de 20,5 M€
- du solde du prêt ARI (Aide à la Restructuration Industrielle) pour 4 M€
- de possibilités de financement complémentaire en affacturation pour 23 M€ (sous réserve d'avoir les créances à céder)

### ***Risques de taux***

Le Groupe est exposé aux hausses de taux d'intérêts, l'essentiel de ses financements étant à taux variable (90% de la dette brute totale au 31 décembre 2015), et en quasi-totalité indexés sur l'Euribor 3 mois.

Le Groupe n'a pas recours aux couvertures de taux depuis plusieurs années.

La matérialisation de ce risque et des analyses de sensibilité sont détaillées dans les annexes aux comptes consolidés (paragraphe VIII.3.3).

### ***Risques de change***

Le risque de change du Groupe est relativement limité. En effet, si près de 55% du chiffre d'affaires est réalisé à l'export (soit 224 M€), seulement 27 M€ sont réalisés en devises étrangères dont principalement en dollars américains (82%), soit 6,5% du chiffre d'affaires total du Groupe, dont une partie (4,7 M€) est naturellement couverte par des achats en dollars.

Compte tenu des prévisions de ventes en dollars et de la parité euro/dollars retenue, une baisse de 10% de la parité euro/dollars aurait un impact négatif de 2 M€ sur le chiffre d'affaires par rapport au budget établi.

Le Groupe n'a pas recours aux couvertures de changes depuis plusieurs années.

D'autres analyses de sensibilité requises par les normes IFRS sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés (paragraphe VIII.3.4.).

### ***Risques de contrepartie***

Le risque de contrepartie dans le Groupe est limité. Aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du Groupe.

## **II.2.2.10.3. Risques liés à l'activité du Groupe**

### ***Risques sur matières premières et énergies***

Le Groupe Gascogne est exposé :

- aux variations de cours des matières premières, en particulier pour les activités de transformation des Sacs et Flexible,
- aux variations de cours des énergies, en particulier pour l'activité de production de la papeterie.

Ces variations peuvent être significatives du fait des conditions de marché et d'autres facteurs sur lesquels le Groupe n'a pas d'influence.

Afin de limiter ces risques, la politique générale est de s'efforcer d'avoir au moins 3 fournisseurs agréés pour chaque type de matière afin de limiter la dépendance à un fournisseur en particulier.

Dans l'environnement concurrentiel dans lequel Gascogne intervient, l'évolution des prix de vente relève essentiellement de l'évolution de l'offre et de la demande. Les équipes commerciales sont mobilisées en permanence pour répercuter au maximum les hausses de coûts matière et énergie mais les situations sont très variées suivant les activités et les typologies de client, et il n'est pas toujours possible de les répercuter immédiatement et dans les mêmes proportions. Néanmoins, avec certains clients importants, des clauses d'indexation de prix liées à certaines matières premières tendent à se développer.

En 2015, les achats de matières premières ont représenté 48 % du chiffre d'affaires et les achats d'énergie 5,2 % du chiffre d'affaires.

Le Groupe n'a pas recours à des opérations de couverture.

Ci-dessous, la proportion représentée par les principales familles d'achat (en % du total des achats externes).

	2015	2014
Papier	26%	31%
Bois	30%	25%
Polyéthylène	8%	7%
Films plastiques	9%	9%
Produits chimiques	7%	9%
Aluminium	6%	5%
Colles	3%	3%
Encres	3%	3%
Autres	8%	7%
Matières premières	100%	100%
Electricité	57%	54%
Fuel	32%	38%
Autres	10%	9%
Energie	100%	100%

### **Papier**

Les papiers sont la première famille d'achat de matières premières du Groupe et regroupent des sortes très variées de papier avec des situations concurrentielles différentes selon les papiers.

Le Groupe diversifie au maximum ses sources d'approvisionnement, le premier fournisseur représente de l'ordre de 15% et les 5 premiers de l'ordre de 58% des achats de papier.

Globalement, le marché du papier suit le cours de la pâte à papier, mais les prix sont surtout et de plus en plus impactés par l'équilibre entre l'offre et la demande.

Une évolution de 10% des prix moyens du papier aurait eu un impact de 6 M€ sur le montant des achats de papier.

### **Bois**

Les achats de bois sont très majoritairement concentrés sur le massif landais et de la Dordogne et réalisés par la société Gascogne Bois pour ses scieries et pour le compte de la papeterie de Gascogne Papier.

Le massif landais est une forêt principalement privée, il n'y a pas de marché organisé, ni de cours du bois et à l'exception des ventes aux enchères publiques réalisées par l'ONF, il s'agit d'appels d'offres restreints ou de négociations de gré à gré avec des propriétaires sylviculteurs individuels.

Les prix du bois ont été historiquement relativement stables en dehors des accidents climatiques de décembre 1999 et janvier 2009 qui ont fait chuter les cours pendant plusieurs années.

Une remontée des prix, à l'issue de l'utilisation des bois stockés suite à la tempête de 2009 est inéluctable pour plusieurs raisons :

- la raréfaction de la ressource du fait de la tempête de 2009
- la concurrence de nouveaux usages du bois (chaudières biomasse par exemple).

A partir de 2014, les prix sont fortement remontés jusqu'aux niveaux de prix d'avant tempête et même au-delà pour atteindre un maximum en mars 2015. Depuis le 2<sup>nd</sup> semestre 2015, nous observons une légère baisse des prix.

Par ailleurs, il convient de noter que Gascogne a une place significative sur le massif : c'est le seul acteur industriel à utiliser la totalité des bois issus de la coupe d'un arbre pour ses besoins propres et il achète une part très significative des bois vendus sur une année sur le massif.

Une évolution d'un euro par m<sup>3</sup> de bois sur pied a un impact d'1 M€ sur le montant des achats de bois.

## **Fuel**

Le pétrole est une ressource énergétique dont les prix fluctuent et sont sur une tendance haussière sur le long terme, même si à court terme, les prix ont fortement baissé en 2015.

Afin de limiter sa dépendance au fuel, le Groupe s'est engagé dans un projet de chaudière biomasse pour le site de Mimizan.

Une évolution de 10% des prix moyens du fuel aurait eu un impact de 1 M€ sur le montant des achats de fuel.

## **Electricité**

Afin de limiter ses coûts d'achat d'électricité sur le site de Mimizan, outre la recherche de la meilleure efficacité énergétique, la société a mis en place plusieurs dispositifs ces dernières années :

- Signature d'un contrat d'achat – revente d'électricité auprès d'un fournisseur alternatif à EDF qui permet de revendre une partie de l'électricité autoproduite par le site à ce fournisseur d'électricité,
- Signature d'un contrat de fourniture d'électricité longue durée à des prix stables sur 15 ans auprès du consortium Exeltium.

Une évolution de 10% des prix moyens d'électricité aurait eu un impact de 1,4 M€ sur le montant des achats d'électricité.

## ***Risques juridiques***

Le Groupe veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires.

Le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges :

- des litiges en matière de maladie professionnelle avec d'anciens salariés de la papeterie ayant développé des maladies liées à l'amiante,
- des litiges sociaux avec d'anciens salariés,
- des litiges commerciaux.

Tous ces litiges sont provisionnés dans les comptes au mieux de la connaissance du Groupe, pour un montant global de 4,5 M€.

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers réalisés par les autorités fiscales des pays dans lesquels il est présent. Le Groupe travaille en collaboration avec des cabinets spécialisés afin de s'assurer du respect des lois et réglementations fiscales dans chacune de ses filiales.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe

## ***Risques liés à l'image de marque et à la réputation***

L'image de marque attachée au Groupe participe au développement de l'activité de ce dernier. Tout événement de nature à nuire à cette image est par conséquent susceptible d'entraîner une diminution des ventes du Groupe.

Tel serait notamment le cas de tout litige auquel la Société et/ou l'une de ses Filiales serai(en)t partie(s).

#### **II.2.2.10.4. La couverture des risques par les assurances**

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance auprès de compagnies de premier plan pour couvrir les principaux risques de Dommages/Pertes d'exploitation, Responsabilité Civile avant et après livraison. Ces programmes assurent à l'ensemble des filiales du Groupe des garanties et limites adaptées à leurs besoins. Dans le cadre des programmes d'assurance Responsabilité Civile (avant et après livraison) sont notamment couverts, sous réserve des franchises exclusions et limites de couvertures usuelles, les dommages corporels, les dommages matériels et immatériels. Depuis le 1er Janvier 2009, la garantie a été étendue à la Responsabilité professionnelle. Ce programme composé d'une police « Master » souscrite par Gascogne SA regroupe la totalité des sociétés du Groupe ayant leur siège en France, avec extension de garantie en différences de conditions et différences de limites (DIC, DIL) pour toutes les sociétés ayant leur siège à l'étranger qui bénéficient de polices locales.

Dans le cadre du programme d'assurance Dommages/Pertes d'exploitation, sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couverture usuelles, les dommages corporels et matériels, la perte d'exploitation pour les principaux sites du Groupe consécutifs à tout événement d'origine soudaine et accidentelle (tel qu'incendie, tempête, explosion, dommage électrique, vol...). Ce programme est composé d'une police mère adaptée à chacune des activités pour les sites français, et de polices locales dans les sites hors de France.

Le montant des primes d'assurance s'élève à 3,4 M€ en 2015.

Tableau récapitulatif assurances 2015

BRANCHE	CAPITAUX (M€)				FRANCHISES (K€)	
	Responsabilité Civile		Dommage aux Biens	Pertes d'Exploitation	Dommage aux Biens	Pertes d'Exploitation
	Avant Livraison	Après Livraison				
Bois	20	20	221	20	500 (1)	
Papier	20	20	586	49	250 500 (2)	
Sacs	20	20	262	43	50 200	
Complexes	20	20	165	36	1 000 (3)	
(1) Franchise 500 K€ toute garantie combinée RD/PE						
(2) la franchise de 500 K€ pour la Branche Papier (GP) est une franchise générale.						
Des franchises différentes existent pour la chaudière de récupération chimique						
(3) Franchise 1 000 K€ toute garantie combinée RD/DP						

Fait à Dax, le 24 mars 2016

Le Président du Conseil d'administration

## II.3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2015

### II.3.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	III.1	415 143	410 889
Variation des stocks des produits en cours et produits finis	III.2.1	(1 748)	4 029
Achats consommés	III.2.2	(208 763)	(209 269)
Charges externes		(96 362)	(96 032)
Frais de personnel	IV	(85 932)	(91 994)
Impôts et taxes		(7 694)	(7 963)
Dotations aux amortissements	V2, V3	(8 752)	(8 596)
(Dotations) Reprises de provisions		100	(1 191)
Autres produits et (charges) d'exploitation	III.6	1 697	940
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>7 689</b>	<b>813</b>
Autres produits et (charges) opérationnels	III.3	1 971	(2 885)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>9 660</b>	<b>(2 072)</b>
Coût de l'endettement financier net		(2 118)	(3 742)
Autres produits et (charges) financiers		251	(144)
<b>Résultat financier net</b>	VIII.2	<b>(1 867)</b>	<b>(3 886)</b>
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)	III.5	131	88
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>7 924</b>	<b>(5 870)</b>
Produits (charges) d'impôt sur le résultat	IX	(842)	156
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>7 082</b>	<b>(5 714)</b>
attribuable aux :			
. actionnaires de Gascogne SA		7 075	(5 690)
. Participations ne donnant pas le contrôle		7	(24)
Variation des réévaluations du passif net au titre des prestations définies		3 389	(3 276)
Impôts liés		(1 128)	1 066
<b>. Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>2 261</b>	<b>(2 210)</b>
Variation des écarts de conversion		(552)	(7)
Impôts liés			
<b>. Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>(552)</b>	<b>(7)</b>
<b>Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global</b>		<b>1 709</b>	<b>(2 217)</b>
<b>Résultat global</b>		<b>8 791</b>	<b>(7 931)</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>7 082</b>	<b>(5 714)</b>
attribuable aux:			
. actionnaires de Gascogne SA		7 075	(5 690)
. Participations ne donnant pas le contrôle		7	(24)
<b>Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global</b>		<b>1 709</b>	<b>(2 217)</b>
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>		<b>8 791</b>	<b>(7 931)</b>
attribuable aux:			
. actionnaires de Gascogne SA		8 784	(7 907)
. Participations ne donnant pas le contrôle		7	(24)
<b>Résultat par action de l'ensemble consolidé</b>			
Résultat de base par action (en €)	V.11	0,35	(0,28)
Résultat dilué par action (en €)	V.11	0,28	(0,23)



## II.3.2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Actifs</b>			
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	V.1	2 898	3 262
Immobilisations corporelles	V.2	112 936	86 811
Participations mises en équivalence	III.5	2 929	2 798
Actifs financiers non courants	VIII.1.1	6 351	7 218
Impôts différés actifs	IX	257	1 428
<b>Actif non courants</b>		<b>125 371</b>	<b>101 517</b>
Stocks	III.2.1	100 450	97 999
Clients et autres débiteurs	III.1.2	74 191	77 959
Autres actifs courants	III.1.2	1 835	1 722
Impôt sur les bénéfices à récupérer	IX	5 383	2 809
Actifs financiers courants	VIII.1.1	122	135
Trésorerie et équivalents de trésorerie	VIII.1.2	6 554	23 767
<b>Actif courants</b>		<b>188 535</b>	<b>204 391</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>313 906</b>	<b>305 908</b>
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		50 994	50 994
Primes d'émission, de fusion, d'apport			89 077
Réserves consolidées		31 581	(51 806)
ORAN		12 053	12 053
Réserves liées aux réévaluations du passif au titre des prestations définies		(2 915)	(5 177)
Actions propres		(2 980)	(2 980)
Ecart de conversion		(1 418)	(866)
Résultat consolidé		7 075	(5 690)
<b>Capitaux propres, attribuables aux actionnaires de Gascogne SA</b>	VII	<b>94 390</b>	<b>85 605</b>
Participations ne conférant pas le contrôle		25	8
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>		<b>94 415</b>	<b>85 613</b>
<b>Passifs</b>			
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	VIII.1.2	49 606	38 155
Avantages du personnel	IV	16 084	21 129
Provisions, part à plus d'un an	VI	1 558	2 802
Autres passifs non courants	III.6	5 195	6 481
Impôts différés passifs	IX	2 036	1 511
<b>Passifs non courants</b>		<b>74 479</b>	<b>70 078</b>
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an (*)	VIII.1.2	52 954	46 294
Provisions, part à moins d'un an	VI	6 265	9 380
Fournisseurs et autres créditeurs	VIII.1.2	81 553	90 531
Autres passifs courants	III.6	4 137	3 872
Impôt sur les bénéfices à payer	IX	103	140
<b>Passifs courants</b>		<b>145 012</b>	<b>150 217</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>219 491</b>	<b>220 295</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>313 906</b>	<b>305 908</b>

### II.3.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>7 082</b>	<b>(5 714)</b>
Charge d'impôt	IX	842	(156)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	III.5	(131)	(88)
Charges financières	VIII.2	1 867	3 886
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>9 660</b>	<b>(2 072)</b>
Dotations aux amortissements	V2	8 954	10 696
Dotations (reprises) aux provisions		(6 451)	2 385
Dotations (reprises) aux provisions pour dépréciations d'actifs			1 033
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		(1 141)	622
Subventions d'investissement virées au résultat		(248)	(610)
Impact de la restructuration financière / Autres		(1 626)	(9 776)
<b>Capacité d'autofinancement opérationnelle</b>		<b>9 148</b>	<b>2 278</b>
Variation des stocks		(2 864)	(3 689)
Variation des clients et autres débiteurs		3 727	6 265
Variation des fournisseurs et autres créditeurs		(8 124)	1 427
Variation du passif fiscal et social		(1 266)	3 451
Variation des autres créances et dettes		(2 794)	643
<b>Flux générés par l'activité</b>		<b>(2 173)</b>	<b>10 375</b>
Intérêts payés		(2 115)	(3 124)
Autres produits et charges financiers payés		789	281
Impôts payés		(257)	(532)
<b>Flux de trésorerie opérationnels</b>		<b>(3 756)</b>	<b>7 000</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(32 645)	(18 806)
Acquisitions d'immobilisations financières		(303)	(1 531)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 744	130
Cessions d'immobilisations financières		490	886
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>		<b>(30 714)</b>	<b>(19 321)</b>
<b>Excédent (besoin) de financement</b>		<b>(34 470)</b>	<b>(12 321)</b>
Augmentation de capital			37 477
Subventions d'investissement reçues		66	87
Augmentation des dettes financières		16 817	20 742
(Diminution) des dettes financières		(8 717)	(18 374)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>		<b>8 166</b>	<b>39 932</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>(26 304)</b>	<b>27 611</b>
Autres mouvements		82	20 742
<b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>		<b>23 155</b>	<b>(31 156)</b>
Variation de la trésorerie nette		(26 304)	27 611
Autres mouvements		82	26 700
<b>Trésorerie nette en fin d'exercice</b>		<b>(3 067)</b>	<b>23 155</b>

## II.3.4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves et résultats non distribués	Réserves liées aux réévaluations du passif net au titre des prestations définies	ORAN	Actions propres	Ecart de conversion	Total attribuable aux actionnaires de Gascogne SA	Participations ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Situation au 31/12/2013</b>	<b>9 970</b>	<b>64 500</b>	<b>(61 566)</b>	<b>(2 967)</b>		<b>(3 000)</b>	<b>(859)</b>	<b>6 078</b>	<b>32</b>	<b>6 110</b>
Autres éléments du résultat global				(2 210)			(7)	(2 217)		(2 217)
Résultat global de la période			(5 690)					(5 690)	(24)	(5 714)
<b>Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période</b>			<b>(5 690)</b>	<b>(2 210)</b>			<b>(7)</b>	<b>(7 907)</b>	<b>(24)</b>	<b>(7 931)</b>
Augmentation de capital	41 024	24 577	9 757					75 358		75 358
Dividendes distribués										
ORAN					12 053			12 053		12 053
Actions propres			(20)			20				
Autres mouvements			23					23		23
<b>Transactions avec les propriétaires de Gascogne SA</b>	<b>41 024</b>	<b>24 577</b>	<b>9 760</b>		<b>12 053</b>	<b>20</b>		<b>87 434</b>		<b>87 434</b>
<b>Situation au 31/12/2014</b>	<b>50 994</b>	<b>89 077</b>	<b>(57 496)</b>	<b>(5 177)</b>	<b>12 053</b>	<b>(2 980)</b>	<b>(866)</b>	<b>85 605</b>	<b>8</b>	<b>85 613</b>
Autres éléments du résultat global				2 262			(552)	1 710	10	1 720
Résultat global de la période			7 075					7 075	7	7 082
<b>Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période</b>			<b>7 075</b>	<b>2 262</b>			<b>(552)</b>	<b>8 785</b>	<b>17</b>	<b>8 802</b>
Augmentation du capital										
Dividendes distribués										
ORAN										
Actions propres										
Autres mouvements		(89 077)	89 077							
<b>Transactions avec les propriétaires de Gascogne SA</b>		<b>(89 077)</b>	<b>89 077</b>							
<b>Situation au 31/12/2015</b>	<b>50 994</b>		<b>38 656</b>	<b>(2 915)</b>	<b>12 053</b>	<b>(2 980)</b>	<b>(1 418)</b>	<b>94 390</b>	<b>25</b>	<b>94 415</b>

## **II.3.5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

### **I. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX**

- I.1. Référentiel appliqué
- I.2. Base de préparation
- I.3. Présentation des états financiers

### **II. PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

- II.1. Principes de consolidation
- II.2. Méthodes de conversion
- II.3. Regroupements d'entreprises
- II.4. Evolution du périmètre de consolidation
- II.5. Périmètre de consolidation
- II.6. Engagements liés au périmètre
- II.7. Parties liées

### **III. ACTIVITE OPERATIONNELLE**

- III.1. Chiffre d'affaires et créances clients
- III.2. Stocks et achats consommés
- III.3. Autres produits et charges opérationnels
- III.4. Information sectorielle
- III.5. Participation dans des sociétés mises en équivalence
- III.6. Subventions publiques
- III.7. Quotas d'émission de gaz à effet de serre

### **IV. CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL**

- IV.1. Avantages du personnel
- IV.2. Provisions pour retraites et engagements assimilés
- IV.3. Plan d'options d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites
- IV.4. Rémunération des dirigeants (parties liées)

### **V. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

- V.1. Goodwill
- V.2. Autres immobilisations incorporelles
- V.3. Immobilisations corporelles
- V.4. Dépréciation des actifs
- V.5. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

### **VI. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS**

### **VII. CAPITAUX PROPRES ET RESULTATS PAR ACTION**

- VII.1. Capitaux propres
- VII.2. Résultat par action

## **VIII. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

VIII.1. Actifs et passifs financiers

VIII.2. Résultat financier

VIII.3. Politique de gestion des risques

VIII.4. Engagements hors bilan liés aux financements du groupe

## **IX. IMPOTS SUR LE RESULTAT**

IX.1. Impôt sur les résultats

IX.2. Impôts différés

## **X. EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ENTREPRISE**

## **I. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX**

Gascogne SA est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé rue de Bel Air à Mimizan (40 201). Les états financiers consolidés de Gascogne SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comprennent la société consolidante et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe » ou « Gascogne ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées. Les principales activités de Gascogne sont la transformation du bois, la production de papier, de sacs et de complexes.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2015, sont disponibles sur demande au siège social ou sur [www.groupe-gascogne.com](http://www.groupe-gascogne.com).

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 mars 2016 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2016.

### **I.1. Référentiel appliqué**

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2014 sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

#### **I.1.1. Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne applicables aux exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2015**

Le Groupe a appliqué les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1er janvier 2015 et adoptés par l'Union Européenne.

La seule nouvelle norme / interprétation est IFRIC 21 – Taxes, sans impact significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

#### **I.1.2. Nouvelles normes, amendements et interprétations non encore appliqués**

Les impacts éventuels des autres textes publiés mais non encore adoptés par l'Union Européenne sont en cours d'évaluation ou le seront à une date proche de leur date d'entrée en application (2018 s'agissant d'IFRS9). Il s'agit notamment de :

- Amendements à IAS 1 – Initiative concernant les informations à fournir
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 – Agriculture – Plantes productrices
- Amendements à IAS 27 – Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans états financiers individuels
- Améliorations annuelles (2010 – 2012)
- Améliorations annuelles (2011 – 2013)
- Améliorations annuelles (2012-2014)
- IFRS 9 – Instruments financiers
- IFRS 14 – Comptes de reports réglementaires (activités régulées)
- IFRS15 – Comptabilisation des produits (chiffres d'affaires)
- Amendements à IAS 19 – Contribution des membres du personnel
- Amendements à IFRS 11 – Acquisition d'une participation dans une Joint Operation
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables
- Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise

## **I.2. Base de préparation**

### **I.2.1. Bases d'évaluation.**

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon IFRS 5 et des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur et des passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions évaluées à la juste valeur.

### **I.2.2. Monnaie fonctionnelle et de présentation.**

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de Gascogne. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

### **I.2.3. Recours à des estimations et au jugement.**

Pour établir les comptes consolidés, la Direction du Groupe procède à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. La Direction révisé ses estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 31 décembre 2015 pourraient être sensiblement modifiées.

Par ailleurs, la Direction exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement sont explicitées ci-dessous :

<b>Estimation</b>		<b>Nature de l'estimation</b>
Notes V.4.	Pertes de valeur et impairment tests	Principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs d'utilité: taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus
Notes IX.2.	Impôt sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires

## **I.3. Présentation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés de Gascogne sont présentés suivant les principes de la norme IAS1 "Présentation des états financiers". Ils sont constitués de l'état de résultat global consolidé, de l'état de la situation financière consolidée, du tableau de variation des capitaux propres consolidés, du tableau des flux de trésorerie consolidés et des notes annexes.

### **I.3.1. Compte de résultat**

Le Groupe a opté pour la méthode de présentation des charges par nature qui consiste à regrouper les charges du compte de résultat selon leur nature.

### **I.3.2. Bilan.**

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à compter de l'arrêté des comptes de la période sont classés en courant. Les autres actifs et passifs ainsi que les impôts différés réputés non courants sont classés en non courant.

#### **I.3.4. Variation des capitaux propres.**

Le tableau de variation des capitaux propres présente :

- les variations résultant des transactions avec les actionnaires,
- le résultat net de l'exercice,
- les produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global,
- l'effet cumulé des changements de méthodes comptables.

#### **I.3.5. Tableau des flux de trésorerie.**

Pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie, le Groupe a opté pour la méthode indirecte suivant les dispositions de la norme IAS 7 "Tableau de flux de trésorerie". La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en partant du résultat qui est ajusté :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie,
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs,
- des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.



## **II. PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

### **II.1. Principes de consolidation.**

#### Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

#### Intérêts dans des entités mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint, sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

#### Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés. Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

### **II.2. Méthodes de conversion**

#### **II.2.1. Transactions en monnaie étrangère.**

La comptabilisation et l'évaluation des opérations libellées en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères".

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de la clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en pertes et profits de change dans le résultat financier.

#### **III.2.2. Les états financiers des activités à l'étranger.**

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle. Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture, sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours approchant le cours à la date de transaction. Le tableau de flux de trésorerie est converti au cours moyen, à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture.

Les gains et pertes résultant de la conversion du bilan (qui comprennent l'incidence de la variation des taux sur les actifs et les passifs) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés dans les capitaux propres.

### **II.3. Regroupements d'entreprise**

Tous les regroupements d'entreprise sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les regroupements d'entreprises sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués

à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges, sauf les coûts liés à l'émission d'instruments de capitaux propres.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- La juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- Le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- Le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

#### II.4. Evolution du périmètre de consolidation

En 2015, l'organigramme du Groupe a été simplifié avec la dissolution de 7 sociétés :

- Aquitaine Landes Industrie : fusionnée avec la société Gascogne SA
- Forestière de Gascogne : fusionnée avec la société Gascogne Bois
- Allwood France : fusionnée avec la société Gascogne Bois
- Foresco : fusionnée avec la société Gascogne Bois
- Gascogne Paper Germany : fusionnée avec la société Gascogne Deutschland
- Gascogne Sack Deutschland : fusionnée avec la société Gascogne Deutschland, qui a ensuite changé de nom pour devenir Gascogne Sack Deutschland
- Gascogne Laminates Switzerland

#### II.5. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2015.

Sociétés consolidées au 31 décembre 2015 :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<b>FINANCIER</b>				
Gascogne SA	40200 F-Mimizan	895 750 412		
<b>ACTIVITE BOIS</b>				
Gascogne Bois	40210 F-Escource	501719413	100,00	100,00
Gascogne Habitat Bois	47200 F-Marmande	421 228 701	100,00	100,00
Gascogne All Wood	Liège (Belgique)	BE-425608482	100,00	100,00
<b>ACTIVITE PAPIER</b>				
Gascogne Papier	40200 F-Mimizan	334612967	100,00	100,00
Gascogne Spain	Barcelone (Espagne)	29487F141B152448	100,00	100,00
Gascogne Italia	Milan (Italie)	M3090005/7762/5	51,00	51,00
Gascogne Packaging USA	Atlanta (USA)	CBP-2.953.531	100,00	100,00
Feutres Depland	87200 F-Saint Junien	760500587	100,00	100,00
<b>ACTIVITE SACS</b>				
Gascogne Sacs	40200 F-Mimizan	493467989	100,00	100,00
Gascogne Sack Deutschland	Wieda (Allemagne)	HRB54618	100,00	100,00
Aigis	Chalkida (Grèce)	13138/12/B/86/11	100,00	100,00
Gascogne Sack Tunisia	Radès (Tunisie)	B0233542005	99,99	99,99
<b>ACTIVITE COMPLEXES</b>				
Gascogne Flexible	40100 F-Dax	312757347	100,00	100,00
Gascogne Flexible Germany	Düren (Allemagne)	HRB3891	100,00	100,00
Kris Duff Management	Sacramento (USA)	EIN 68-0416774	100,00	100,00
Landes Emballages	40100 F-Dax	389613498	100,00	100,00

Il est à noter que les sociétés suivantes ont été dissoutes début 2016 :

- Gascogne Habitat Bois : fusionnée avec Gascogne Bois
- Landes Emballages (société sans activité) : fusionnée avec Gascogne SA
- Kris Duff Management : fusionnée avec Gascogne Packaging USA

La société Gascogne Italia n'a pas d'activité et est en cours de dissolution.

Sociétés comptabilisées par mises en équivalence :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<b>ACTIVITE SACS</b>				
Sacchificio Veneto	Grezzana (Italie)	REA 88 554	40,00	40,00
Lessinia	Grezzana (Italie)	REA 390 427	40,00	40,00

## II.6. Engagement hors bilan liés au périmètre

Il n'y a pas d'engagements liés au périmètre.

## II.7. Parties liées

### Transactions avec les filiales du Groupe

Il s'agit d'une part des prestations de service et de la mise à disposition des dirigeants facturées par la société mère aux filiales et d'autre part d'avances en compte courant consenties à/ou par certaines filiales qui donnent lieu à facturation d'intérêts financiers. Par ailleurs, l'ensemble des sociétés françaises font partie d'un groupe d'intégration fiscale dont Gascogne SA est la société mère.

### Transactions avec des parties liées

Gascogne SA n'a entretenu, en 2015, aucune relation de quelque nature que ce soit avec les dirigeants (autre que les émoluments ou jetons de présence).

Par ailleurs, il n'existe pas d'autres transactions entre les parties liées qui soient significatives et/ou conclues à des conditions qui ne seraient pas des conditions de marché.

### III. ACTIVITE OPERATIONNELLE

#### III.1. Chiffre d'affaires et créances clients

##### III.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et services vendus dans le cadre des activités du Groupe : il est comptabilisé net, après déduction des éventuels escomptes, rabais et ristournes offerts aux clients.

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de transport facturés.

Pour les ventes de biens et marchandises (qui constituent la plus grande part du chiffre d'affaires), le produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, ainsi que le contrôle, ont été transférés à l'acquéreur. Ce transfert des risques et avantages dépend des incoterms : s'agissant des clients français, en général, le transfert est effectif en sortie d'usine et s'agissant des clients export et grand export, le transfert est effectif à la livraison des produits chez le client.

Pour les prestations de services (part marginale du chiffre d'affaires), la comptabilisation est réalisée en fonction de l'avancement de la transaction à la date de clôture, évaluée sur la base des travaux exécutés.

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Ventes de biens	408 478	404 745
Prestations de services	6 665	6 144
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>415 143</b>	<b>410 889</b>

##### III.1.2. Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont des actifs financiers courants, initialement enregistrés à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeurs éventuelles.

Les créances clients sont dépréciées au cas par cas en fonction de leur antériorité.

##### Valeur nette des clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Clients et comptes rattachés	64 512	67 506
Créances à recevoir des parties liées		
Paiements d'avance	396	519
Autres montants d'exploitation	9 283	9 934
<b>Total</b>	<b>74 191</b>	<b>77 959</b>

##### Variation des dépréciations des comptes clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Augmentation	Diminution	Exercice 2015
Provisions Clients et comptes rattachés	1 672	393	(201)	1 864
Provisions Autres créances exploitation	109		(2)	107
<b>Total</b>	<b>1 781</b>	<b>393</b>	<b>( 203)</b>	<b>1 970</b>

##### Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Créances sur immobilisations	112	
Créances diverses	1 723	1 722
<b>Total</b>	<b>1 835</b>	<b>1 722</b>

## III.2. Stocks et achats consommés

### III.2.1. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Si la valeur nette probable de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient, ce montant est ramené à la valeur nette probable de réalisation par le biais d'une dépréciation des stocks. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.

#### Valeur nette des stocks

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Matières premières et approvisionnements	54 814	38 405
En cours de production : biens	5 724	15 964
Produits intermédiaires et finis	38 477	38 094
Marchandises	1 435	5 536
<b>Total</b>	<b>100 450</b>	<b>97 999</b>

#### Variation des dépréciations des stocks

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Augmentation	Diminution	Mouvements	Exercice 2015
Matières premières et approvisionnements	4 793	3 692	( 3 377)	( 52)	5 055
En cours de production : biens	2 775	17	( 2 593)	( 2)	197
Produits intermédiaires et finis	3 599	2 477	( 3 062)	54	3 068
Marchandises	431	68	( 138)		360
<b>Total</b>	<b>11 598</b>	<b>6 253</b>	<b>( 9 170)</b>		<b>8 681</b>

Les reprises de provisions au cours de l'exercice résultent essentiellement de sorties de stocks dépréciés à la clôture de l'exercice précédent.

#### Variation des stocks de produits finis et en-cours

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Variation de stocks bruts	(1 864)	4 095
Reprise de provisions sur stocks de produits finis et encours	2 617	2 133
Dotation aux provisions sur stocks de produits finis et encours	(2 501)	(2 199)
<b>Variation des stocks de produits et encours</b>	<b>(1 748)</b>	<b>4 029</b>

### III.2.2. Achats consommés

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Achats de marchandises et de matières premières	(214 262)	(212 203)
Variation des stocks de marchandises et de matières premières	5 743	3 472
Reprise de provisions sur stocks de marchandises et matières premières	3 516	3 121
Dotation aux provisions sur stocks de marchandises et matières premières	(3 760)	(3 659)
<b>Achats consommés</b>	<b>(208 763)</b>	<b>(209 269)</b>

### III.3. Autres produits et charges opérationnels

Afin de faciliter la lecture du compte de résultat et de la performance du Groupe, les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidés sont identifiés sur la ligne du résultat opérationnelle intitulée 'Autres produits et charges opérationnels'

Cette ligne inclut principalement :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les pertes ou reprises de valeur sur actifs immobilisés constatées principalement dans le cadre des tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (UGT) et des goodwill
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration.
- les litiges majeurs qui naissent de l'activité opérationnelle du groupe

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Dépréciation des actifs		(1 033)
Restructurations et litiges	846	(4 438)
Produits des abandons de créances de l'Etat et des Banques		11 132
(Moins) Plus-values nettes sur cession d'actifs	1 141	(619)
Autres	(16)	(7 927)
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>1 971</b>	<b>(2 885)</b>

#### Dépréciation des actifs

Ce poste comprend, en 2014, la dépréciation du goodwill de 1 M€ sur une filiale de commercialisation américaine.

#### Restructurations et litiges

Ce poste comprend principalement en 2015 :

- Les reprises nettes sur les plans sociaux : + 1,3 M€ dont 1 M€ de reprises de provisions finalement non utilisées (sur les 4,5 M€ provisionnés fin 2014) et 0,3 M€ de reprises des provisions IFC des salariés partis dans les plans sociaux (past service cost)
- Les charges nettes sur des litiges : - 0,4 M€

Ce poste est composé en 2014 des provisions pour les plans sociaux pour - 4,5 M€.

#### Produit des abandons de créances de l'Etat et des Banques

Ce poste est constitué en 2014 du produit des abandons de créances consentis par l'Etat et par les Banques dans le cadre du Protocole de conciliation signé le 9 avril 2014.

#### Autres produits et charges

Ce poste est constitué en 2015 de produits et charges qui se compensent au global :

- D'un redressement fiscal dans la filiale allemande GSD : - 0,7 M€
- De frais divers pour - 0,4 M€
- De charges liées au nettoyage des stocks de Gascogne Bois (souches et stocks morts) pour - 0,9 M€
- De produits liés à la liquidation de la société Gascogne Laminates Switzerland pour 1 M€
- De corrections d'écritures comptables anciennes liées à la fusion des sociétés allemandes (GD, GSD et GPG pour 0,9 M€)

Ce poste comprend en 2014 :

- des honoraires liés à la restructuration financière pour - 2,5 M€
- la comptabilisation en charges du solde des anciens frais d'émissions d'emprunts (qui étaient étalés sur la durée de la dette) pour - 1,3 M€
- d'une provision sur un stock de souches forestières pour - 1,8 M€
- des frais de désamiantage et de déconstruction de l'ancien site de Givet pour - 0,5 M€
- des frais de rupture d'un contrat avec un agent commercial pour - 0,4 M€

### III.4. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 "Secteurs opérationnels", et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe présente une information sectorielle par secteur d'activité.

Le Principal Décideur Opérationnel (PDO) est le Président Directeur Général du Groupe.

Le Groupe dispose de 4 secteurs, comme décrit ci-après, qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques du Groupe. Les dirigeants des divisions Emballage (qui regroupe les activités Papier, Sacs et Flexible) et Bois sont des segment managers au sens de la norme IFRS 8 et ils reportent au Président Directeur Général.

Les unités opérationnelles stratégiques du Groupe offrent des produits et des services distincts et sont dirigées séparément dans la mesure où elles nécessitent la mise en œuvre de stratégies technologiques et commerciales différentes.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs du Groupe sont résumées ainsi :

- activité Bois : la production de bois d'œuvre et de trituration, parquets, lambris finis, moulures, panneaux, aménagement et accessoires,
- activité Papier : la fabrication de papier kraft naturel frictionné et kraft naturel pour sacs,
- activité Sacs : la production de sacs petite, moyenne et grande contenances,
- activité Flexible : la fabrication de complexes multicouches (standard ou renforcé), supports siliconés, papiers gommés, complexes auto-adhésifs.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers.

	<b>31 décembre 2015</b>					
(en milliers d'euros)	<b>Bois</b>	<b>Papier</b>	<b>Sacs</b>	<b>Flexible</b>	<b>Financier</b>	<b>Total Groupe</b>
Chiffre d'affaires						
. de l'activité	118 434	130 552	111 076	128 405	4 591	493 058
. intragroupe	44 360	23 725	451	4 841	4 538	77 915
. chiffre d'affaires net	74 074	106 827	110 625	123 564	53	415 143
Résultat opérationnel courant	(1 448)	3 298	1 575	4 316	(52)	7 689
Résultat opérationnel	(2 593)	4 294	2 551	3 766	1 642	9 660
Résultat des équivalences			131			131
Dotations aux amortissements	(471)	(726)	(3 860)	(3 187)	(508)	(8 752)
(Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif						0
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	5 357	1 080	1 689	1 136	1 361	10 623
Investissements industriels	5 669	20 042	4 520	2 198	216	32 645
Effectifs	445	438	490	373	15	1 761
Immobilisations incorporelles et corporelles	14 038	36 118	33 667	29 937	2 074	115 834
Titres mis en équivalence			2 929			2 929
Actifs sectoriels	50 121	42 153	40 631	41 396	340	174 641
Autres actifs						20 502
<b>Total de l'actif</b>						<b>313 906</b>
Passifs sectoriels	20 584	21 829	17 136	20 759	1 245	81 553
Autres passifs						137 938
<b>Total du passif</b>						<b>219 491</b>

31 décembre  
2014

(en milliers d'euros)	Bois	Papier	Sacs	Flexible	Financier	Total Activités poursuivies	Activités en cours de cession	Total Groupe
Chiffre d'affaires								
. de l'activité	134 540	124 527	114 090	127 850	4 733	505 740		505 740
. intragroupe	62 693	23 285	727	3 464	4 682	94 851		94 851
. chiffre d'affaires net	71 847	101 242	113 363	124 386	51	410 889	0	410 889
Résultat opérationnel courant	(5 929)	3 985	2 542	1 292	(1 077)	813		813
Résultat opérationnel	(11 326)	7 731	3 248	475	(2 200)	(2 072)		(2 072)
Résultat des équivalences			88			88		88
Dotations aux amortissements	(468)	(604)	(3 561)	(3 204)	(759)	(8 596)		(8 596)
(Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif			1 144			1 144		1 144
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	(6 129)	309	(344)	(1 248)	(198)	(7 610)		(7 610)
Investissements industriels	2 165	10 701	2 819	2 240	310	18 235		18 235
Effectifs	519	491	509	395	24	1 938		1 938
Immobilisations incorporelles et corporelles	8 282	15 641	32 616	30 770	2 764	90 073		90 073
Titres mis en équivalence			2 798			2 798		2 798
Actifs sectoriels	47 414	43 065	42 987	41 967	525	175 958		175 958
Autres actifs						37 079		37 079
Actifs en cours de cession							0	0
<b>Total de l'actif</b>						<b>305 908</b>	<b>0</b>	<b>305 908</b>
Passifs sectoriels	23 488	23 642	18 710	22 810	2 101	90 751		90 751
Autres passifs						129 544		129 544
Passifs en cours de cession								0
<b>Total du passif</b>						<b>220 295</b>	<b>0</b>	<b>220 295</b>

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
France	181 522	186 718
Allemagne	47 799	47 388
Autres pays de l'Union Européenne	130 207	123 368
Pays hors de l'Union Européenne	55 615	53 415
<b>Total</b>	<b>415 143</b>	<b>410 889</b>

Les actifs immobilisés sont situés à 88% en France, 10% en Allemagne et le solde en Tunisie et en Grèce.



### III.5. Participation dans les sociétés mises en équivalence

Le Groupe détient 40% de deux sociétés italiennes Saccificio Veneto et Lessinia, mises en équivalence dans les comptes pour un montant de 2 929 K€ fin 2015.

(En milliers d'euros)	Sacchificio Veneto	Lessinia	Total
<b>Pourcentage de détention</b>	<b>40%</b>	<b>40%</b>	
<b>Valeur d'équivalence au 31 décembre 2013</b>	<b>2 710</b>		<b>2 710</b>
Résultat	(97)	185	88
Autres	(1 002)	1 002	
<b>Valeur d'équivalence au 31 décembre 2014</b>	<b>1 611</b>	<b>1 187</b>	<b>2 798</b>
Résultat	95	36	131
<b>Valeur d'équivalence au 31 décembre 2015</b>	<b>1 706</b>	<b>1 223</b>	<b>2 929</b>

(\*) Transfert d'actifs lors de la scission

Les sociétés du Groupe n'ont réalisé aucune transaction avec ces sociétés en 2014 et en 2015.

### III.6. Subventions publiques

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en "Autres passifs" (courants et non courants) et sont ensuite reprises en résultat en "Autres produits et charges d'exploitation" en étalant linéairement leur montant sur la durée d'utilité de l'immobilisation concernée.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées directement en résultat en "Autres produits et charges d'exploitation".

#### Autres passifs

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Autres passifs non courants</b>		
Subventions d'équipements	5 195	6 481
<b>Total des autres passifs non courants</b>	<b>5 195</b>	<b>6 481</b>
<b>Autres passifs courants</b>		
Subventions d'équipements	1 371	1 209
Participation des salariés		220
Dettes sur immobilisations	2 766	1 388
Dettes diverses		1 055
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>4 137</b>	<b>3 872</b>
<b>Total des autres passifs</b>	<b>9 332</b>	<b>10 353</b>

#### Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Autres produits courants	1 542	961
Subventions d'investissement virées au résultat	248	610
Subventions d'exploitation	466	171
Autres charges courantes	(320)	(1 014)
(Dotations) Reprises provisions clients, autres créances et actifs courants	(239)	212
<b>Autres produits et (charges) d'exploitation</b>	<b>1 697</b>	<b>940</b>

### III.7. Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Dans l'activité Papier, le Groupe s'est vu attribuer des droits d'émission de gaz à effet de serre.

En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de CO<sub>2</sub>, la société a exercé son jugement et applique depuis la clôture au 31 décembre 2013 les nouvelles dispositions suivantes (qui sont notamment conformes au Règlement de l'ANC n° 2012-03 du 4 octobre 2012, homologué le 7 janvier 2013) :

- Les quotas sont gérés comme un coût de production et à ce titre ils sont reconnus en stock :
  - Les quotas attribués à titre gratuit sont comptabilisés en stock pour une valeur nulle,
  - Les quotas acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,
  - Les ventes ou les restitutions annuelles de quotas constituent des sorties de stock, qui sont reconnues sur la base d'un coût unitaire moyen pondéré
  - Si la valeur comptable des stocks de quotas à la clôture est supérieure à la valeur de marché, une provision pour dépréciation est comptabilisée.
- A chaque arrêté, une provision est comptabilisée pour matérialiser les obligations de restitution de quotas liées aux émissions de la période. Cette provision est calculée sur la base des émissions estimées de la période, valorisées au coût unitaire moyen pondéré du stock à la fin de cette période. Elle est reprise lors de la restitution des quotas.

Dans le cas où les obligations de restitution à l'échéance sont supérieures aux quotas disponibles enregistrés en stock, une provision pour le complément de provisions lié aux quotas manquants est valorisée à leur valeur de marché et comptabilisée.

## IV. CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

### IV.1. Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19 révisée, applicable depuis le 1er janvier 2014. Ils se décomposent entre avantages à court terme et avantages à long terme.

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (tels que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondant.

Ces avantages sont comptabilisés en dettes courantes et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite et les compléments de retraite
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent les médailles du travail

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes dits à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur puisque l'obligation de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations : ils sont enregistrés en charge sur la base des appels de cotisation
- les régimes dits à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations. Une obligation (cf note IV.2.) est alors comptabilisée au passif de l'état de la situation financière.

Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en charges de personnel tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise ('coût des services rendus').

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Salaires et traitements	(61 205)	(65 200)
Charges sociales	(23 823)	(25 593)
Participation des salariés		(220)
Coûts des services rendus	(904)	(981)
<b>Frais de personnel</b>	<b>(85 932)</b>	<b>(91 994)</b>

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) constaté en 2014 et 2015 représente respectivement 2,3 M€ et 2,2 M€. Il est présenté en diminution des charges sociales.

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) constaté en 2014 et en 2015 représente respectivement 0,2 M€ et 0,4 M€. Il est présenté en diminution des salaires et traitements.

### IV.2. Provisions pour retraite et engagements assimilés

Comme indiqué dans la note IV.1., les avantages à long-terme pour les plans à prestations définies créent une obligation comptabilisée en provision pour retraites et engagements assimilés.

La provision pour retraites est égale à la valeur actualisée des obligations diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs versés dans des fonds affectés à leur financement. Un excédent d'actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe.

La provision pour les autres avantages à long terme est quant à elle égale à la valeur actualisée des obligations.

La détermination de ces provisions repose sur des évaluations effectuées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Ces évaluations intègrent aussi bien des hypothèses macroéconomiques propres à chaque pays dans lesquels le Groupe opère (taux d'actualisation, croissance des salaires) que démographiques (taux de rotation des effectifs, âge de départ en retraite, espérance de vie).

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans l'état du résultat global, nets d'impôts différés.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, ou en cas de réduction de régime, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel ou le profit (perte) lié à la réduction de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

Les calculs actuariels des avantages au personnel sont effectués par un actuair indépendant et sont comptabilisés de la manière suivante :

. Au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique "Avantages du personnel" et est égal à :

- la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de la clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de la clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- diminuée des paiements effectués.

. Les autres composantes de variation de la provision sont comptabilisées dans les rubriques suivantes du compte de résultat :

- coût des services rendus et des services passés : en frais de personnel (résultat opérationnel courant),
- charges d'intérêts nets sur le passif net (charges financières).

#### IV.2.1. Description des régimes.

##### Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO et AGIRC, fonds de pension à cotisations définies dans certaines filiales étrangères).

Les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Cotisations de retraite	9 924	10 104

##### Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent principalement :

- les avantages postérieurs à l'emploi :

\* les indemnités de fin de carrière (en France, en Allemagne, en Grèce et en Tunisie) : indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite,

\* les régimes de retraite par capitalisation (article 39) en France pour certaines catégories de salariés qui recevront un complément de retraite correspondant à un pourcentage de leur salaire s'ils sont présents dans l'entreprise lors de leur retraite, et les régimes de retraite en Allemagne,

\* les plans de départ ACAATA qui permettent à des salariés du site de Mimizan ayant été exposés à l'amiante de démissionner et d'être indemnisé par un fonds public (CAATA) pour la période entre la date de départ anticipée et l'âge de liquidation des droits à retraite. : lors du départ du salarié, l'entreprise lui verse une indemnité de cessation anticipée d'activité qui remplace l'indemnité de fin de carrière

- d'autres avantages à long terme

\* les indemnités liées aux médailles du travail en France et en Allemagne.

## IV.2.2. Principales hypothèses actuarielles utilisées pour les évaluations

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses, revues annuellement, sont les suivantes :

	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>France</b>		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation indemnités de fin de carrière	2,00%	2,00%
Taux d'actualisation retraite par capitalisation	1,50%	1,50%
Taux d'actualisation médaille du travail	1,50%	1,50%
Taux d'augmentation des salaires (*)	2,00%	2,00%
<b>Allemagne</b>		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	2,00%	2,00%
Taux d'augmentation des salaires (*)	3,00%	3,00%
<b>Grèce</b>		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	1,50%	1,50%
Taux d'augmentation des salaires (*)	2,50%	2,50%

(\*) Taux d'inflation inclus

Le taux d'actualisation repose sur les indices iBoxx € Corporates AA10+ et AA7-10 (selon la maturité des engagements estimée à la date de l'évaluation). Cet indice reprend un panier d'obligations composé de valeurs financières et non financières.

### Sensibilité de la dette au taux d'actualisation

Au 31 décembre 2015, une variation du taux d'actualisation de +/- 50 points de base entrainerait une variation de +/- 1,3 M€ de ces engagements.

## IV.2.3. Synthèse de la situation financière des régimes

Les régimes non financés, ainsi que les régimes financés partiellement ou intégralement, se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Valeur actualisée des obligations non financées	7 299	7 527
Valeur actualisée des obligations partiellement ou intégralement financées	10 729	16 317
Total des valeurs actualisées des obligations	<b>18 028</b>	<b>23 844</b>
Juste valeur des actifs du régime	1 944	2 715
Passif comptabilisé au titre des prestations définies	<b>16 084</b>	<b>21 129</b>

La composition des actifs du régime et le taux de rendement sont les suivants :

Sociétés françaises	Exercice 2015	Exercice 2014
Obligations	84%	86%
Actions	8%	7%
Immobilier	6%	4%
Autres actifs	1%	1%
Liquidités	1%	2%
Taux d'intérêt pour les actifs	3,23%	3,32%

## Répartition globale par secteur du portefeuille obligataire

Répartition de la poche obligataire	Exercice 2015	Exercice 2014
Souverains	55%	54%
Corporate	11%	11%
Financières	34%	35%

## Répartition géographique du portefeuille obligataire

Répartition de la poche obligataire	Exercice 2015	Exercice 2014
France	60%	60%
Autres pays de la zone euro	23%	22%
Etats-unis	4%	5%
Royaume Uni	5%	4%
Autres pays	8%	9%

### IV.2.4. Détail et évolution des engagements

La variation des principaux avantages au cours de l'exercice 2015 est la suivante :

(en milliers d'euros)	Indemnités de départ à la retraite		Retraite par capitalisation		Autres engagements de fin de carrière		Retraites & indemnités assimilées		Médailles du travail		Engagements de retraite et autres avantages	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
<b>Evaluation des Engagements Bruts</b>												
<b>En début de période</b>	<b>20 913</b>	<b>17 831</b>	<b>2 224</b>	<b>1 720</b>	<b>134</b>	<b>151</b>	<b>23 271</b>	<b>19 703</b>	<b>573</b>	<b>610</b>	<b>23 844</b>	<b>20 313</b>
Coûts des services rendus	951	960	33	32	7		991	992	(2)	(11)	989	981
Profits sur réduction de régime							0	0			0	0
Prestations servies	(802)	(1 273)	(1 400)			(18)	(2 202)	(1 290)	(48)	(40)	(2 250)	(1 330)
Charges d'intérêts	405	534	23	39			428	573	8	14	435	588
Restructurations, cessions d'actifs	(1 641)						(1 641)	0	(18)		(1 660)	0
<b>Charges de l'exercice</b>	<b>(1 088)</b>	<b>221</b>	<b>(1 344)</b>	<b>72</b>	<b>7</b>	<b>(18)</b>	<b>(2 425)</b>	<b>275</b>	<b>(60)</b>	<b>(36)</b>	<b>(2 485)</b>	<b>239</b>
Variation de périmètre							0	0			0	0
Variation de change	1						1	0			1	0
Perte (gain) actuariel	(3 485)	2 861	153	432			(3 332)	3 293			(3 332)	3 293
Autres							0	0			0	0
<b>En fin de période</b>	<b>16 341</b>	<b>20 913</b>	<b>1 032</b>	<b>2 224</b>	<b>141</b>	<b>134</b>	<b>17 514</b>	<b>23 271</b>	<b>514</b>	<b>573</b>	<b>18 028</b>	<b>23 844</b>
<b>Valeur de marché des actifs affectés aux plans</b>												
<b>En début de période</b>	<b>799</b>	<b>776</b>	<b>1 916</b>	<b>1 858</b>			<b>2 715</b>	<b>2 634</b>			<b>2 715</b>	<b>2 634</b>
Rendements attendus des actifs	16	23	18	42			34	65			34	65
Contributions de l'employeur	137		400				537	0			537	0
Prestations servies			(1 400)				(1 400)	0			(1 400)	0
<b>Produits de l'exercice</b>	<b>153</b>	<b>23</b>	<b>(981)</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(828)</b>	<b>65</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(828)</b>	<b>65</b>
Perte (gain) actuariel	20	( )	37	17			57	16			57	16
Autres							0	0			0	0
<b>En fin de période</b>	<b>972</b>	<b>799</b>	<b>972</b>	<b>1 916</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 944</b>	<b>2 715</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 944</b>	<b>2 715</b>
<b>Engagements de retraites et autres avantages</b>	<b>15 369</b>	<b>20 114</b>	<b>61</b>	<b>308</b>	<b>141</b>	<b>134</b>	<b>15 570</b>	<b>20 555</b>	<b>514</b>	<b>573</b>	<b>16 084</b>	<b>21 129</b>

### IV.3. Plan d'options d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites

Il n'y a pas de plan d'options d'achat d'actions ou d'attributions gratuites actifs à fin 2015.

#### IV.4. Rémunération des dirigeants (parties liées)

##### IV.4.1. Rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants

Les rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants au titre des exercices 2014 et 2015 sont les suivants :

En milliers d'euros	Exercice 2015	Exercice 2014
Avantages court terme	557	1 530
Avantages postérieurs à l'emploi <sup>(1)</sup>	2	283
Indemnités de fin de contrat de travail versées	42	0
Paiements fondés sur des actions		
<b>Total</b>	<b>602</b>	<b>1 813</b>

<sup>(1)</sup> Variation de l'engagement sur l'exercice

Les rémunérations et avantages présentés dans le tableau ci-dessus comprennent 3 dirigeants à fin 2015 et à fin 2014.

Au 31 décembre 2015, la société n'a pas d'engagement vis-à-vis de son Président Directeur Général Dominique Coutière en matière d'avantages postérieurs à l'emploi (contrat de capitalisation ou golden parachute).

##### IV.4.2. Rémunérations octroyées aux membres du Conseil d'administration

Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2015 au Conseil d'administration se sont élevés à 46 K€ dont 9 K€ pour la participation aux Comités spécialisés.

##### IV.4.3. Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Aucune option ou aucune action n'a été attribuée aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2015.

## V. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

### V.1. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

#### **Goodwill.**

Les goodwills sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit dans la note II.3. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

#### **Brevets et licences.**

Les brevets et licences sont amortis linéairement sur la durée de la période de leur protection juridique. Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité qui s'établit entre 1 et 10 ans.

#### **Frais de développement.**

Selon la norme IAS 38 "*Immobilisations incorporelles*", les frais de développement sont immobilisés dès que l'entreprise peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- sa capacité à vendre ou à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- la façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour réaliser le projet,
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de recherche et de développement qui ne satisfont pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés, qui satisfont aux critères ci-dessus, sont immobilisés à l'actif du bilan. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent de la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

#### **Dépenses ultérieures.**

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées uniquement si elles satisfont aux conditions définies par la norme IAS 38 et exposées ci-dessus. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.



Les variations des goodwill et autres immobilisations incorporelles sont analysées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Goodwills	Frais de développements Brevets acquis	Logiciels et développements progiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur Brute au 1/1/2014</b>	<b>26 357</b>	<b>73</b>	<b>9 196</b>	<b>462</b>	<b>36 088</b>
Variation de périmètre					
Acquisitions			211	169	380
Cessions			(31)		(31)
Ecart de conversion	140				140
Autres mouvements			23	(23)	
<b>Valeur Brute au 31/12/2014</b>	<b>26 497</b>	<b>73</b>	<b>9 399</b>	<b>608</b>	<b>36 577</b>
<b>Valeur Brute au 1/1/2015</b>	<b>26 497</b>	<b>73</b>	<b>9 399</b>	<b>608</b>	<b>36 577</b>
Variation de périmètre					
Acquisitions			37	10	46
Cessions			(611)		(611)
Ecart de conversion	178		1		179
Autres mouvements	(1)	(3)	129	(152)	(28)
<b>Valeur Brute au 31/12/2015</b>	<b>26 674</b>	<b>70</b>	<b>8 955</b>	<b>465</b>	<b>36 163</b>
<b>Amortissements cumulés au 1/1/2014</b>	<b>(23 331)</b>	<b>(60)</b>	<b>(7 739)</b>	<b>(398)</b>	<b>(31 528)</b>
Variation de périmètre					
Dotations aux amortissements		(9)	(633)	(45)	(687)
Diminutions d'amortissements		31			31
Dépréciations des actifs incorporels	(1 033)				(1 033)
Ecart de conversion	(98)				(98)
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2014</b>	<b>(24 462)</b>	<b>(38)</b>	<b>(8 372)</b>	<b>(443)</b>	<b>(33 315)</b>
<b>Amortissements cumulés au 1/1/2015</b>	<b>(24 462)</b>	<b>(38)</b>	<b>(8 372)</b>	<b>(443)</b>	<b>(33 315)</b>
Variation de périmètre					
Dotations aux amortissements		(4)	(421)	(13)	(438)
Diminutions d'amortissements			615		615
Dépréciations des actifs incorporels					
Ecart de conversion	(130)		(1)	0	(131)
Autres mouvements	0	(28)	31	1	4
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2015</b>	<b>(24 592)</b>	<b>(70)</b>	<b>(8 148)</b>	<b>(456)</b>	<b>(33 265)</b>
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2014</b>	<b>2 035</b>	<b>35</b>	<b>1 027</b>	<b>165</b>	<b>3 262</b>
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2015</b>	<b>2 082</b>		<b>806</b>	<b>10</b>	<b>2 898</b>

Le détail des goodwill nets par Unité Génératrice de Trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Augmentation (Diminution)	Variations de change	Exercice 2015
UGT GST	2 035		47	2 082
<b>Montant en fin de période</b>	<b>2 035</b>		<b>47</b>	<b>2 082</b>

## V.2. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments contrôlés par l'entreprise, dont le coût peut être déterminé de façon fiable, pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et qui sont utilisés sur une durée supérieure à un exercice sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont évalués en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par catégorie d'élément d'actif, sur la base du coût d'acquisition. Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. En effet, la plupart des actifs industriels du Groupe sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Par ailleurs, le Groupe a analysé l'ensemble de ses processus industriels et a ainsi isolé parmi ses équipements industriels les composants majeurs devant faire l'objet d'un plan d'amortissement spécifique et dans ce cadre, les durées d'utilité effectives des actifs industriels ont été revues. Cette approche dite "par composant" a été également appliquée aux bâtiments.

Dans ce cadre, il n'y a plus lieu de constater de provisions pour gros entretien. Les grosses réparations sont désormais traitées comme un composant constitutif de la valeur de l'actif.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité prévue pour chaque type de bien ou de composant. Les durées retenues sont :

Bâtiments	15 à 50 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

### Coûts ultérieurs

Le Groupe enregistre dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les variations des immobilisations corporelles sont analysées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur Brute au 1/1/2014</b>	<b>17 673</b>	<b>86 378</b>	<b>446 202</b>	<b>17 250</b>	<b>4 830</b>	<b>572 333</b>
Variation de périmètre						
Acquisitions	13	722	4 687	1 779	12 273	19 474
Cessions		(2 448)	(9 581)	(1 757)	(116)	(13 902)
Ecart de conversion	1	1	7	4		13
Autres mouvements	44	409	4 040		(6 432)	(1 939)
<b>Valeur Brute au 31/12/2014</b>	<b>17 731</b>	<b>85 062</b>	<b>445 355</b>	<b>17 276</b>	<b>10 555</b>	<b>575 979</b>
<b>Valeur Brute au 1/1/2015</b>	<b>17 731</b>	<b>85 062</b>	<b>445 355</b>	<b>17 276</b>	<b>10 555</b>	<b>575 979</b>
Variation de périmètre						
Acquisitions	25	709	7 336	728	26 018	34 816
Cessions	(369)	(938)	(15 091)	(774)	(6)	(17 179)
Ecart de conversion	7	10	87	9		112
Autres mouvements	(311)	317	9 415	(189)	(8 775)	457
<b>Valeur Brute au 31/12/2015</b>	<b>17 082</b>	<b>85 160</b>	<b>447 101</b>	<b>17 050</b>	<b>27 791</b>	<b>594 186</b>
<b>Amortissements cumulés au 1/1/2014</b>	<b>(15 051)</b>	<b>(69 522)</b>	<b>(396 337)</b>	<b>(15 725)</b>		<b>(496 635)</b>
Variation de périmètre						
Dotations aux amortissements	(806)	(879)	(7 655)	(668)		(10 008)
Diminutions d'amortissements	(4)	2 413	9 232	1 607		13 248
Dépréciations des actifs corporels		1 132	967			2 099
Ecart de conversion			(5)	(3)		(8)
Autres mouvements		2	2 134			2 136
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2014</b>	<b>(15 861)</b>	<b>(66 854)</b>	<b>(391 664)</b>	<b>(14 789)</b>		<b>(489 168)</b>
<b>Amortissements cumulés au 1/1/2015</b>	<b>(15 861)</b>	<b>(66 854)</b>	<b>(391 664)</b>	<b>(14 789)</b>		<b>(489 168)</b>
Variation de périmètre						
Dotations aux amortissements	(418)	(8)	(6 612)	(1 301)		(8 339)
Diminutions d'amortissements	301	680	14 870	465		16 316
Dépréciations des actifs corporels						
Ecart de conversion		(2)	(66)	(7)		(75)
Autres mouvements		(3)	(8)	27		16
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2015</b>	<b>(15 978)</b>	<b>(66 186)</b>	<b>(383 480)</b>	<b>(15 605)</b>		<b>(481 250)</b>
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2014</b>	<b>1 870</b>	<b>18 208</b>	<b>53 691</b>	<b>2 487</b>	<b>10 555</b>	<b>86 811</b>
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2015</b>	<b>1 104</b>	<b>18 974</b>	<b>63 621</b>	<b>1 445</b>	<b>27 791</b>	<b>112 936</b>

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles : résultat opérationnel courant		438	687
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles : autres produits et charges opérationnels			
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles</b>	<b>IV.2</b>	<b>438</b>	<b>687</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles : résultat opérationnel courant		8 314	7 909
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles : autres produits et charges opérationnels		25	2 099
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles</b>	<b>IV.3</b>	<b>8 339</b>	<b>10 008</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>		<b>8 777</b>	<b>10 695</b>

### Contrats de location.

Conformément à la norme IAS 17 «Contrats de location-financement», les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés dans les immobilisations au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Les charges de loyers en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Le montant des contrats de location comptabilisés dans les immobilisations se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Immobilisations incorporelles	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur Brute au 31 décembre 2014		2 138	6 715	8 853
Amortissements et provisions		(1 268)	(5 124)	(6 392)
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2014</b>		<b>870</b>	<b>1 591</b>	<b>2 461</b>
Valeur Brute au 31 décembre 2015		2 454	6 322	8 776
Amortissements et provisions		(1 056)	(5 516)	(6 572)
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2015</b>		<b>1 398</b>	<b>806</b>	<b>2 204</b>

### Passifs relatifs aux contrats de location-financement (valeur actualisée des paiements minimaux)

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
A moins d'un an	400	1 181
De deux à cinq ans	1 989	1 549
A plus de cinq ans		
<b>Total</b>	<b>2 389</b>	<b>2 730</b>

### Contrats de location simple

Au 31 décembre, le montant des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple est le suivant :

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
A un an	2 165	2 011
De deux à cinq ans	3 152	2 881
A plus de 5 ans	1 345	1 704
<b>Total</b>	<b>6 662</b>	<b>6 596</b>

Le montant des paiements au titre des contrats de location simple enregistré en charge sur l'exercice 2015 s'établit à 2 963 K€, contre 3 180 K€ en 2014.

#### V.4. Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'elles ont pu perdre notablement de leur valeur.

Les valeurs comptables des autres actifs : les immobilisations incorporelles à durées d'utilité définies – essentiellement les brevets et logiciels – ainsi que les immobilisations corporelles font également l'objet d'un test de dépréciation, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de ces immobilisations.

##### **UGT et goodwill**

Une UGT est définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT relatives à un actif ou à un groupe d'actifs doivent être identifiées de façon permanente d'un exercice à l'autre sauf si ce changement est justifié.

##### **Test de dépréciation**

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable d'un actif immobilisé à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

En l'absence de juste valeur résultant de prix constatés sur un marché, la valeur recouvrable des actifs est déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. En pratique cette valeur d'utilité est déterminée comme étant la somme des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé, avec prise en compte d'une valeur terminale basée sur un taux de croissance à long terme de ces flux de trésorerie. Les projections sont basées sur une durée de 5 ans et résultent des "business plans" construits sur les hypothèses économiques et les conditions prévisionnelles retenues par la Direction.

Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, l'actif correspondant est ramené à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

Cette perte de valeur est enregistrée en "Autres produits et charges opérationnels" et est imputée en priorité aux goodwills. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie (telles que brevets ou logiciels) sont réversibles et peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée). Les pertes de valeur relatives aux goodwills sont irréversibles. Après imputation sur le goodwill, les pertes de valeurs résiduelles s'imputent sur la valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Cette imputation a pour effet de diminuer la base amortissable et donc de réduire le montant de la dotation aux amortissements des exercices suivants.

#### V.4.1. Modalités des tests de perte de valeur

Le Groupe a regroupé ses actifs au sein de 7 Unités Génératrices de Trésorerie :

- L'UGT Bois : sociétés de l'activité Bois (correspondant au secteur du même nom dans l'information sectorielle),
- L'UGT Papier : sociétés de l'activité Papier (correspondant au secteur du même nom dans l'information sectorielle),
- L'UGT Gascogne Sacs : société Gascogne Sacs en France,
- L'UGT Gascogne Sack Deutschland : société Gascogne Sack Deutschland en Allemagne,
- L'UGT Aigis : société Aigis en Grèce,
- L'UGT GST : société Gascogne Sack Tunisia en Tunisie,
- L'UGT Flexible : sociétés de l'activité Flexible (Gascogne Flexible et Gascogne Laminates Germany).

Des tests de perte de valeur ont été réalisés pour chacune des Unités Génératrices de Trésorerie au 31 décembre 2015 selon la méthodologie suivante :

- la valeur recouvrable des UGT est la valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie futurs issus des business plan à 5 ans (2016-2020) ;
- le taux d'actualisation est identique pour les UGT Bois, Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Sack Deutschland, à 8,2%, il reflète le WACC du marché, et ces UGT opèrent principalement en Europe de l'ouest dans des environnements économiques semblables ;
- le taux d'actualisation des UGT Aigis (15%) et Gascogne Sack Tunisia (11,1%) sont supérieurs afin d'appréhender les risques économiques et politiques persistants de la Grèce pour Aigis et de la Tunisie pour Gascogne Sack Tunisia.
- le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans couverte par les prévisions s'élève à 2% pour l'ensemble des UGT.

#### V.4.2. Pertes de valeur

Les pertes de valeur comptabilisées au 31 décembre 2015 s'analysent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Dotations	Reprises	Variations de change	Exercice 2015
Goodwills	9 535				9 535
Immobilisations corporelles	35 239				35 239
<b>UGT BOIS</b>	<b>44 774</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>44 774</b>
Goodwills	186				186
Immobilisations incorporelles	199				199
Immobilisations corporelles	91 250				91 250
<b>UGT PAPIER</b>	<b>91 635</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>91 635</b>
Goodwills					0
Immobilisations corporelles	2 022				2 022
<b>UGT Gascogne Sack Deutschland</b>	<b>2 022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 022</b>
Goodwills	1 323				1 323
Immobilisations corporelles	5 992				5 992
<b>UGT Aigis</b>	<b>7 315</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 315</b>
Goodwills	1 197			326	1 523
<b>UGT FLEXIBLE</b>	<b>1 197</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>326</b>	<b>1 523</b>
Goodwills	12 241	0	0	326	12 567
Immobilisations incorporelles	199	0	0	0	199
Immobilisations corporelles	134 503	0	0	0	134 503
<b>Total</b>	<b>146 943</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>326</b>	<b>147 269</b>

(\*) Anciennement dénommée UGT Complexes

Aucune perte de valeur n'a jamais été comptabilisée sur les 2 autres UGT : Gascogne Sacs (France) et Gascogne Sack Tunisia.

### V.4.3. Tests de sensibilité

La sensibilité de la valorisation des UGT est présentée lorsqu'un changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable.

Ces tests de sensibilité sur la variation de +/- 10% de chaque hypothèse clé ont également été réalisés sur les UGT Papier, Gascogne Sacs, Gascogne Sack Tunisia, Gascogne Sack Deutschland et Flexible (ex Complexes) : à l'exception des UGT Papier et Gascogne Sack Deutschland, ils ne font pas apparaître de risque de dépréciation.

Les chiffres indiqués ci-dessous représentent l'écart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT dans le cas de la variation de +/- 10% de chaque hypothèse clé. Un chiffre négatif indique une dépréciation.

En millions d'euros	Calcul valeur recouvrable					
	Taux d'actualisation des flux de trésorerie		Taux de croissance à l'infini		Taux de EBE/CA (flux terminal)	
	- 0,82%	+ 0,82%	- 0,2%	+ 0,2%	- 10% taux EBE/CA	+ 10% taux EBE/CA
UGT Papier	11,4	-8,7	-1,8	1,9	-7,3	7,3
UGT GSD	0,9	-0,7	-0,1	0,1	-0,7	0,4

Pour les UGT Bois et Aigis dépréciées en quasi-totalité, les tests de sensibilité ne permettent pas d'envisager une reprise des dépréciations antérieures avec des valeurs raisonnables d'hypothèse clés.

Il a également été calculé comment les hypothèses clés devaient varier (à la hausse pour le taux d'actualisation, à la baisse pour le taux de croissance à l'infini et le taux d'EBE/CA du flux terminal) pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable.

UGT	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Taux EBE/CA flux terminal
	Taux retenu (en %)	Augmentation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en % de taux d'actualisation supplémentaire)	Taux retenu (en %)	Diminution nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en % de taux de croissance en moins)	Diminution nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en % de diminution du taux d'EBE/CA retenu)
Gascogne Sacs	8,20%	+1,2% <sup>(1)</sup>	2%	-1,80%	-20%
Gascogne Sack Deutschland	8,20%	+0,02%	2%	-0,02%	-0,2%
Gascogne Papier	8,20%	0,01%	2%	-0,01%	-0,1%
Gascogne Sack Tunisia	11,10%	+11,2%	2%	na <sup>(2)</sup>	-71%
Flexible	8,20%	+1,48%	2%	na <sup>(2)</sup>	-21%

<sup>(1)</sup> Cela signifie que le taux d'actualisation doit être porté de 8,2% à 9,4 pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable

<sup>(2)</sup> L'écart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de ces UGT est suffisamment important pour qu'aucune diminution du taux de croissance à l'infini (jusqu'à un taux de croissance nul au plus bas) n'entraîne une diminution de la valeur recouvrable au niveau de la valeur comptable de l'UGT

### V.5. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Le Groupe n'a pas d'engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles.

## VI. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, non représentative d'avantages économiques futurs pour le Groupe.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est fournie en annexe.

Les passifs éventuels correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'évènements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'évènements futurs et incertains qui ne sont pas sous le contrôle du Groupe,
- des obligations actuelles résultant d'éléments passés mais qui ne sont pas comptabilisées dans la mesure où il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et le montant de l'obligation ne peut pas être évalué de manière fiable.

Dans le cas de restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution avant la date de la clôture.

### VI.1. Provisions au bilan

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Dotations	Reprises	Exercice 2015
Provisions pour litiges	2 802	432	(1 836)	1 398
Provisions pour impôt				
Provisions pour restructurations et départs		160		160
Provisions environnementales				
Divers				
<b>Provisions pour risques et charges à long terme</b>	<b>2 802</b>	<b>592</b>	<b>(1 836)</b>	<b>1 558</b>
Provisions pour litiges	3 326	978	(1 144)	3 160
Provisions pour impôt		15		15
Provisions pour pertes s/contrats déficitaires	59	67	(59)	67
Provisions pour restructurations et départs	4 535	237	(3 176)	1 596
Provisions environnementales	1 054			1 054
Divers	406	251	(284)	373
<b>Provisions pour risques et charges à court terme</b>	<b>9 380</b>	<b>1 548</b>	<b>(4 663)</b>	<b>6 265</b>
<b>Total</b>	<b>12 182</b>	<b>2 140</b>	<b>(6 499)</b>	<b>7 823</b>

### Litiges

- Des litiges sont provisionnés dans les comptes consolidés pour un montant de 4,6 M€ et comprennent
- des litiges en matière de maladie professionnelle avec d'anciens salariés de la papeterie ayant développé des maladies liées à l'amiante
  - des litiges sociaux avec d'anciens salariés
  - des litiges commerciaux

Il n'y a eu en 2015, ni d'évolution dans une procédure judiciaire sur un litige significatif, ni de nouveau litige significatif.

### Contrôles fiscaux en cours

Au 31 décembre 2015, un contrôle fiscal est en cours dans la société Gascogne Sack Deutschland.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.



## Provisions pour restructurations et départs

Des provisions pour restructurations et départs avaient été comptabilisées pour 4,4 M€ fin 2014, elles ont été reprises à hauteur de leur utilisation pour 1,8 M€ et reprises sans objet à hauteur de 1 M€, le solde est de 16 M€ à fin 2015 et sera utilisé en 2016.

### VI.2. Variations des provisions dans le compte de résultat

Exercice 2015 (en milliers d'euros)	(Dotations)	Reprises	Net
Provisions dans le résultat courant opérationnel	(430)	538	108
Provisions dans les autres produits et charges opérationnels	(1 710)	5 961	4 251
<b>Provisions dans le résultat opérationnel</b>	<b>(2 140)</b>	<b>6 499</b>	<b>4 359</b>

Exercice 2014 (en milliers d'euros)	(Dotations)	Reprises	Net
Provisions dans le résultat courant opérationnel	(1 695)	487	(1 208)
Provisions dans les autres produits et charges opérationnels	(5 823)	2 955	(2 868)
<b>Provisions dans le résultat opérationnel</b>	<b>(7 518)</b>	<b>3 442</b>	<b>(4 076)</b>

Les charges financières n'incluent pas de provisions.

### Ventilation par nature des dotations et reprises de provisions pour risques et charges

Exercice 2015 (en milliers d'euros)	Litiges	Pertes sur contrats déficitaires	Restructurations et départs	Provisions environnementales	Divers	Total
<b>Dotations</b>						
Résultat courant opérationnel	(217)	(67)			(146)	(430)
Autres produits et charges opérationnels	(1 193)		(397)		(120)	(1 710)
<b>Total des dotations</b>	<b>(1 410)</b>	<b>(67)</b>	<b>(397)</b>		<b>(266)</b>	<b>(2 140)</b>
<b>Reprises</b>						
Résultat courant opérationnel	198	59	60		221	538
Autres produits et charges opérationnels	2 782		3 116		63	5 961
<b>Total des reprises</b>	<b>2 980</b>	<b>59</b>	<b>3 176</b>		<b>284</b>	<b>6 499</b>
<b>Net</b>						
Résultat courant opérationnel	(19)	(8)	60		75	108
Autres produits et charges opérationnels	1 589		2 719		(57)	4 251
<b>Total Net</b>	<b>1 570</b>	<b>(8)</b>	<b>2 779</b>		<b>18</b>	<b>4 359</b>

Exercice 2014 (en milliers d'euros)	Litiges	Pertes sur contrats déficitaires	Restructurations et départs	Provisions environnementales	Divers	Total
<b>Dotations</b>						
Résultat courant opérationnel	(1 398)	(59)	(39)		(199)	(1 695)
Autres produits et charges opérationnels	(1 265)		(4 496)		(62)	(5 823)
<b>Total des dotations</b>	<b>(2 663)</b>	<b>(59)</b>	<b>(4 535)</b>		<b>(261)</b>	<b>(7 518)</b>
<b>Reprises</b>						
Résultat courant opérationnel	192	6	13		276	487
Autres produits et charges opérationnels	1 858		173		924	2 955
<b>Total des reprises</b>	<b>2 050</b>	<b>6</b>	<b>186</b>		<b>1 200</b>	<b>3 442</b>
<b>Net</b>						
Résultat courant opérationnel	(1 206)	(53)	(26)		77	(1 208)
Autres produits et charges opérationnels	593		(4 323)		862	(2 868)
<b>Total Net</b>	<b>(613)</b>	<b>(53)</b>	<b>(4 349)</b>		<b>939</b>	<b>(4 076)</b>

Le tableau ci-dessous ventile les reprises de provisions imputées et les reprises sans contrepartie :

(en milliers d'euros)	Reprises globales	Provisions utilisées = Charges	Reprises provisions non utilisées
Provisions pour litiges	2 980	2 630	350
Provisions pour pertes sur contrats déficitaires	59	59	
Provisions pour restructurations et départs	3 176	1 766	1 410
Provisions environnementales			
Divers	284	284	
<b>Total reprises des provisions au 31 décembre 2015</b>	<b>6 499</b>	<b>4 739</b>	<b>1 760</b>

## VII. CAPITAUX PROPRES ET RESULTATS PAR ACTION

### VII.1. Capitaux propres

#### VII.1.1. Capital, primes d'émission, de fusion, d'apport

Au 31 décembre 2015, le capital est constitué de 20 397 464 actions dont la valeur nominale s'établit à 2,5 €. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Le capital et les primes d'émission ont évolué de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Total	Nombre de titres (action)
<b>Total au 31 décembre 2014</b>	50 994	89 077	140 071	20 397 464
Imputation du report à nouveau		-89 077		
<b>Total au 31 décembre 2015</b>	50 994	-	50 994	20 397 464

#### VII.1.2. ORAN

Les ORAN (Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraire) ont été souscrites par des établissements bancaires qui ont converti ainsi une partie de leurs créances sur le Groupe dans le cadre de la restructuration financière achevée le 19 septembre 2014.

La date de maturité des ORAN a été fixée au 31 décembre 2023 : le Groupe peut choisir de les rembourser d'ici cette date mais si ce n'est pas le cas, elles seront automatiquement converties en actions.

#### VII.1.3. Actions propres

Les actions propres qui sont les titres d'autocontrôle possédés par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition et viennent en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement aux capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

	Autocontrôle	Contrat de liquidité	Nombre de titres	Valeur brute (K€)
<b>Total au 31 décembre 2014</b>	40 206		40 206	2 980
Variations de l'exercice				
<b>Total au 31 Décembre 2015</b>	40 206		40 206	2 980

Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions auto-détenues par Gascogne SA s'élève à 40 206 actions, représentant 0,20 % du capital.

#### VII.1.4. Affectation du résultat

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 18 juin 2015 a décidé d'affecter au report à nouveau le résultat 2014 de - 6 574 K€, et d'imputer le report à nouveau négatif de - 123 591 K€ (après affectation du résultat) à hauteur de 89 078 K€ au compte prime d'émission (ce qui l'a sddé) et 34 513 K€ au compte réserve facultative.

Au 31 décembre 2015, le report à nouveau est égal à zéro.

### VII.1.5. Ecart de conversion

Le tableau ci-dessous détaille les écarts de conversion inscrits en capitaux propres :

En milliers d'euros	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Montant en début de période</b>	<b>(866)</b>	<b>(859)</b>
Gascogne Laminates Switzerland	(605)	(18)
Gascogne Sack Tunisia	87	6
Autres	(34)	5
<b>Montant en fin de période</b>	<b>(1 418)</b>	<b>(866)</b>

### VII.2. Résultat par action

Le résultat par action est calculé suivant les principes de la norme IAS 33 "Résultat par action".

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (auto-détention) qui sont déduites des capitaux propres.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (auto-détention) qui sont déduites des capitaux propres et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions et les attributions d'actions gratuites.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode de calcul du rachat d'actions prévu par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

#### Résultat par action

	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat net (part du groupe) (k€)	7 075	(5 690)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	20 357 258	20 357 258
<b>Résultat de base par action (en euros)</b>	<b>0,35</b>	<b>(0,28)</b>

#### Résultat net dilué par action

	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat net (part du groupe) (k€)	7 075	(5 690)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	20 357 258	20 357 258
Ajustement pour effet dilutif des ORAN	4 821 137	4 821 137
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	25 178 395	25 178 395
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>0,28</b>	<b>(0,23)</b>

### V.II.3. Résultat global

(En milliers d'euros)	Exercice 2015			Exercice 2014		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé net d'impôt</b>			<b>7 075</b>			<b>(5 690)</b>
Variation des écarts de conversion	(552)	0	(552)	(7)	0	(7)
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite	3 389	(1 128)	2 261	(3 276)	1 066	(2 210)
<b>Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global</b>	<b>2 837</b>	<b>(1 128)</b>	<b>1 709</b>	<b>(3 283)</b>	<b>1 066</b>	<b>(2 217)</b>
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé net d'impôt</b>			<b>8 784</b>			<b>(7 907)</b>

## VIII. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### VIII.1. Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 "Instruments financiers" : comptabilisation et évaluation", par la norme IAS 32 "Instruments financiers : Présentation" et par la norme IFRS 7 "Instruments financiers – informations à fournir".

Les actifs financiers comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat à des fins de transaction, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sur option, les actifs disponibles à la vente, les instruments dérivés actifs, et les prêts et créances.

Initialement, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction lorsque les actifs concernés ne sont pas évalués ultérieurement à leur juste valeur par le résultat. Pour les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les coûts de transaction sont enregistrés directement en résultat. Ces actifs financiers sont valorisés à la juste valeur hormis les prêts et créances valorisés au coût amorti.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif. Les pertes sont comptabilisées en résultat et enregistrées dans un compte de dépréciation en déduction des prêts et créances ou des placements détenus jusqu'à échéance. Les intérêts sur un actif déprécié continuent d'être comptabilisés. Lorsqu'un événement survient après la constatation de la dépréciation, et que celui-ci a pour conséquence de diminuer le montant de la perte de valeur, la réduction de la perte de valeur est reprise en résultat.

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les instruments dérivés passifs.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, les instruments dérivés (actif et passif) à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### VIII.1.1. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Actifs financiers non courants</b>		
Prêts (part à long terme)	1 576	1 651
Autres	4 775	5 567
<b>Total des Actifs financiers non courants</b>	<b>6 351</b>	<b>7 218</b>
<b>Actifs financiers courants</b>		
Prêts (part à court terme)	122	135
Instruments dérivés		
<b>Total des Actifs financiers courants</b>	<b>122</b>	<b>135</b>
<b>Total</b>	<b>6 473</b>	<b>7 353</b>

Les « Prêts » sont constitués des prêts à la construction.

La rubrique « Autres » comprend la part non courante des subventions d'investissements à recevoir pour 3 409 K€, la participation de Gascogne Papier dans le consortium Exeltium pour 788 K€ et les dépôts de garantie et cautions pour 510 K€.

## VIII.1.2. Dettes fournisseurs et autres

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	49 194	55 872
Autres dettes d'exploitation	32 359	34 659
<b>Total</b>	<b>81 553</b>	<b>90 531</b>

Les autres dettes d'exploitation comprennent :

- En 2015 : 6,1 M€ de passif public moratorié et 0,1M€ de passif avec les caisses de retraite moratorié
- En 2014 : 6,6 M€ de passif public moratorié et 0,9M€ de passif avec les caisses de retraite moratorié

## VIII.1.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers

### Bilan

Les actifs et passifs financiers présentés selon les catégories comptables définies par IAS39 sont ventilés dans le tableau suivant :

Exercice 2015 (en milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts & créances) et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Total valeur nette comptable des actifs et passifs financiers	Instrument s non financiers (*)	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)			1 576			1 576		1 576
Autres			510	857		1 367	3 408	4 775
<b>Actifs non courants</b>			<b>2 086</b>	<b>857</b>		<b>2 943</b>	<b>3 408</b>	<b>6 351</b>
Clients et autres débiteurs			74 191			74 191		74 191
Autres actifs courants			1 835			1 835		1 835
Prêts (part à court terme)			122			122		122
Dérivés de taux, de change et sur matières premières								
Trésorerie et équivalents de trésorerie			6 554			6 554		6 554
<b>Actifs courants</b>			<b>82 702</b>			<b>82 702</b>		<b>82 702</b>
<b>Total actifs</b>			<b>84 788</b>	<b>857</b>		<b>85 645</b>	<b>3 408</b>	<b>89 053</b>
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			51 305			51 305		51 305
<b>Passifs non courants</b>			<b>51 305</b>			<b>51 305</b>		<b>51 305</b>
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			14 123			14 123		14 123
Dettes factoring			37 132			37 132		37 132
Fournisseurs et autres créditeurs			59 900			59 900	21 653	81 553
Dérivés de taux, de change et sur matières premières								
Autres passifs courants			2 766			2 766	1 371	4 137
<b>Passifs courants</b>			<b>113 921</b>			<b>113 921</b>	<b>23 024</b>	<b>136 945</b>
<b>Total passifs</b>			<b>165 226</b>			<b>165 226</b>	<b>23 024</b>	<b>188 250</b>

(\*) A l'actif, subventions à recevoir; au passif, dettes au personnel et charges sociales

Exercice 2014 (en milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts & créances) et passifs évalués au coût amorti	Actifs et passifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Total valeur nette comptable des actifs et passifs financiers	Instruments non financiers (*)	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)			1 651			1 651		1 651
Garanties factor			41			41		41
Autres			991	1 126		2 117	3 409	5 526
<b>Actifs non courants</b>			<b>2 683</b>	<b>1 126</b>		<b>3 809</b>	<b>3 409</b>	<b>7 218</b>
Clients et autres débiteurs			77 959			77 959		77 959
Autres actifs courants			1 722			1 722		1 722
Prêts (part à court terme)			135			135		135
Trésorerie et équivalents de trésorerie		8 000	15 767			23 767		23 767
<b>Actifs courants</b>		<b>8 000</b>	<b>95 583</b>			<b>103 583</b>		<b>103 583</b>
<b>Total actifs</b>		<b>8 000</b>	<b>98 266</b>	<b>1 126</b>		<b>107 392</b>	<b>3 409</b>	<b>110 801</b>
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			38 155			38 155		38 155
<b>Passifs non courants</b>			<b>38 155</b>			<b>38 155</b>		<b>38 155</b>
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			3 890			3 890		3 890
Dettes factor			42 404			42 404		42 404
Fournisseurs et autres créiteurs			64 585			64 585	25 946	90 531
Autres passifs courants			1 388			1 388	2 484	3 872
<b>Passifs courants</b>			<b>112 267</b>			<b>112 267</b>	<b>28 430</b>	<b>140 697</b>
<b>Total passifs</b>			<b>150 422</b>			<b>150 422</b>	<b>28 430</b>	<b>178 852</b>

(\*) A l'actif, subventions à recevoir; au passif, dettes au personnel et charges sociales

## Compte de résultat

Les gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier concernant les exercices 2014 et 2015 sont ventilés dans les tableaux suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Produits d'intérêt sur trésorerie et équivalent de trésorerie (*)	37	16
Dividendes perçus au titre des actifs disponibles à la vente	2	1
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie		
Gain net de change	757	429
Autres	0	1
<b>Produits financiers</b>	<b>796</b>	<b>447</b>
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti	2 155	3 758
Perte nette de change		
Charges de désactualisation (IAS19)	401	522
Autres	107	52
<b>Charges financières</b>	<b>2 663</b>	<b>4 332</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(1 867)</b>	<b>(3 885)</b>

(\*) Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

## Juste valeur

### Méthode de détermination des justes valeurs

#### - Placements en titres de capitaux propres

La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée par référence à leur cours coté sur un marché actif en date de clôture. S'il n'existe pas de marché actif et que la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable au moyen de méthodes d'évaluation, ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué de toute dépréciation cumulée.

#### - Prêts et créances

La juste valeur des créances client et prêts est considérée égale à leur valeur comptable dans la mesure où ces actifs financiers sont majoritairement porteurs d'un risque de crédit qui est pris en compte via les dépréciations et que le risque de taux est limité.

#### - Dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des options repose sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps et les contrats de change à terme par l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Scholes).

#### - Passifs financiers non dérivés

La juste valeur correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisés aux taux d'intérêt du marché à la date de la clôture ajusté du spread de crédit défini par le Groupe. La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- Niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que leur valeur comptable au bilan :

(en milliers d'euros)	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts	1 698	1 698	1 786	1 786
Clients et autres débiteurs	74 191	74 191	78 000	78 000
Autres actifs	3 202	3 202	3 839	3 839
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 554	6 554	23 767	23 767
Emprunts à taux fixe	(7 454)	(6 768)	(8 592)	(7 958)
Emprunts à taux variable	(83 096)	(83 096)	(72 515)	(72 515)
Emprunts location-financement	(2 389)	(2 389)	(2 730)	(2 730)
Découverts bancaires	(9 620)	(9 620)	(612)	(612)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(59 900)	(59 900)	(64 585)	(64 585)
Autres passifs	(2 766)	(2 766)	(1 388)	(1 388)
<b>Total net</b>	<b>(79 580)</b>	<b>(78 894)</b>	<b>(43 030)</b>	<b>(42 396)</b>

Au 31 décembre 2015 et 2014, la classification des instruments financiers à la juste valeur est la suivante :

<b>Exercice 2015</b>			
<b>(en milliers d'euros)</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>
Prêts (part à long terme)			1 576
Autres			4 775
<b>Actifs non courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 351</b>
Clients et autres débiteurs			74 191
Autres actifs courants			1 835
Prêts (part à court terme)			122
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 554		0
<b>Actifs courants</b>	<b>6 554</b>	<b>0</b>	<b>76 148</b>
<b>Total actifs</b>	<b>6 554</b>	<b>0</b>	<b>82 499</b>

Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			51 305
<b>Passifs non courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>51 305</b>
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			14 123
Dette factoring			37 132
Fournisseurs et autres créditeurs			59 900
Autres passifs courants			2 766
<b>Passifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>113 921</b>
<b>Total passifs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>165 226</b>

<b>Exercice 2014</b>			
<b>(en milliers d'euros)</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>
Prêts (part à long terme)			1 651
Autres			2 158
<b>Actifs non courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 809</b>
Clients et autres débiteurs			77 959
Autres actifs courants			1 722
Prêts (part à court terme)			135
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 767		0
<b>Actifs courants</b>	<b>23 767</b>	<b>0</b>	<b>79 816</b>
<b>Total actifs</b>	<b>23 767</b>	<b>0</b>	<b>83 625</b>

Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			38 155
<b>Passifs non courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 155</b>
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			3 891
Dette factoring			42 404
Fournisseurs et autres créditeurs			64 585
Autres passifs courants			1 388
<b>Passifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>112 268</b>
<b>Total passifs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150 423</b>



## VIII.1.2. Endettement financier

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Variation de change	Augmentation	Diminution	Variation de la trésorerie	Reclassements	Autres mouvements	Exercice 2015
<b>Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an</b>								
Emprunts obligataires	791					(321)		470
Emprunts auprès d'établissements de crédit	35 195		16 811			(5 359)		46 647
Emprunts relatifs aux location-financements	1 549		954			(514)		1 989
Autres dettes financières	620					(120)		500
<b>Total</b>	<b>38 155</b>		<b>17 765</b>			<b>(6 314)</b>		<b>49 606</b>
<b>Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an</b>								
Emprunts obligataires	400			(500)		321		221
Emprunts auprès d'établissements de crédit	841		6	(1 508)		5 524		4 863
Emprunts relatifs aux location-financements	1 181			(1 295)		514		400
Autres dettes financières	642			(142)		75		575
Dettes factoring	42 404			(5 272)				37 132
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	214					(120)	48	142
Soldes créditeurs auprès des banques	611	5			9 005			9 621
Autres, compte-courants actionnaires								
Intérêts courus	1					(1)		
<b>Total</b>	<b>46 294</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>(8 717)</b>	<b>9 004</b>	<b>6 314</b>	<b>48</b>	<b>52 954</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>84 449</b>	<b>5</b>	<b>17 771</b>	<b>(8 717)</b>	<b>9 004</b>		<b>48</b>	<b>102 560</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>								
Valeurs mobilières	8 000				(8 000)			
Disponibilités	15 732	87			(9 282)			6 537
Intérêts courus								
Autres	35				(18)			17
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>23 767</b>	<b>87</b>			<b>(17 300)</b>			<b>6 554</b>
<b>Endettement Net</b>	<b>60 682</b>	<b>(82)</b>	<b>17 771</b>	<b>(8 717)</b>	<b>26 304</b>		<b>48</b>	<b>96 006</b>

Au 31 décembre 2015, les emprunts auprès d'établissements de crédits (51,3 M€) comprennent :

- le prêt de refinancement 2014 (21,2 M€) qui correspond au résiduel des anciennes dettes bancaires prorogées dans le cadre du Protocole de Conciliation d'avril 2014,
- le crédit capex (15,8 M€)
- le crédit de New Money 2012 (6 M€) prorogé également dans le cadre du Protocole de Conciliation d'avril 2014,
- le prêt ARI (6 M€) qui correspond à la 1<sup>ère</sup> tranche du prêt à taux zéro consenti par l'Etat (10 M€),
- le pré-financement du CICE 2014 par BPI Financement (1,9 M€),
- divers autres dettes financières pour 0,4 M€.

Le prêt de refinancement 2014 et le crédit Capex font l'objet de covenants financiers qui ne seront applicables qu'à compter du 30 juin 2016.

### Ventilation des dettes financières par taux fixe/taux variable

(en milliers d'euros)	Exercice 2015		Exercice 2014	
Emprunts à taux fixe	9 843	9,6%	11 322	13,4%
Emprunts à taux variable	92 717	90,4%	73 127	86,6%
<b>Total</b>	<b>102 560</b>	<b>100,0%</b>	<b>84 449</b>	<b>100,0%</b>

Les emprunts à taux variable sont principalement indexés sur l'Euribor 3 mois.

## Emprunts obligataires

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Emprunts obligataires non convertibles à long terme	221	791
Emprunts obligataires non convertibles à court terme	470	400
<b>Total</b>	<b>691</b>	<b>1 191</b>

Les emprunts obligataires représentent les obligations portées par le Fonds Commun de Placement Gascogne Epargne réservé aux salariés.

## Endettement en devises

L'endettement net en devises est nul au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014.

### VIII.1.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les SICAV monétaires qui constituent un placement à court terme, très liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

#### Rapprochement avec la trésorerie retenue dans le Tableau des Flux de Trésorerie

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Disponibilités	6 537	15 732
Valeur mobilières		8 000
Autres, Compte-courants actionnaires actifs	17	35
Trésorerie à l'actif	6 554	23 767
Soldes créditeurs auprès des banques	(9 621)	(611)
Autres, Compte-courants actionnaires passifs		(1)
Trésorerie au passif	(9 621)	(612)
<b>Solde de la trésorerie nette des flux de trésorerie</b>	<b>(3 067)</b>	<b>23 155</b>

#### Variation de la trésorerie

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>	<b>23 155</b>	<b>(31 156)</b>
Variation de la trésorerie nette	(26 304)	27 611
Autres mouvements	82	26 700
<b>Trésorerie nette en fin d'exercice</b>	<b>(3 067)</b>	<b>23 155</b>

Les autres mouvements en 2014 (26,7 M€) sont constitués de reclassements de dettes à court terme qui étaient auparavant classées en diminution de la trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie.

#### **VIII.1.4. Instruments financiers dérivés (ex Couvertures de change ou de taux)**

Le principe de couverture consiste à neutraliser l'effet économique d'une exposition à un risque particulier (risque de change, de taux, de crédit, ...) présent ou futur, en concluant un contrat dont l'exposition au même risque induit un effet économique opposé.

La couverture assure que les effets économiques de l'exposition au risque en question se compenseront en variant symétriquement.

##### **Eligibilité à la comptabilité de couverture.**

Pour qu'une opération de couverture soit éligible à la comptabilité de couverture, il faut que :

- il existe dès l'origine de la couverture une désignation et une documentation formalisées décrivant la relation de couverture et son objectif,
- la couverture soit évaluée et considérée comme "hautement efficace" durant toutes les périodes couvertes par les états financiers pour lesquels la couverture a été désignée,
- l'efficacité de la couverture puisse être mesurée de manière fiable,
- en ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, une transaction faisant l'objet d'une couverture soit "hautement probable".

##### **Comptabilisation des instruments de couverture.**

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur. Les sociétés concernées évaluent l'efficacité, ou l'inefficacité des instruments de couverture à compenser l'exposition de l'élément couvert aux variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées suivant les modalités suivantes :

##### **Couverture de juste valeur**

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé en résultat. Par ailleurs, le profit ou la perte de l'élément couvert attribuable au risque couvert est également comptabilisé en résultat.

##### **Couverture des flux de trésorerie**

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé comme suit :

- la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée en autres éléments du résultat global, jusqu'à la réalisation de la transaction, puis virée en résultat au dénouement de la transaction,
- la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est immédiatement comptabilisée en résultat.

##### **Couverture d'un investissement net**

La couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger est comptabilisée selon les mêmes modalités qu'une couverture de flux de trésorerie. En conséquence :

- la partie du profit ou de la perte, qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en autres éléments du résultat global,
- la partie inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les dérivés contractés à des fins de couverture économique mais qui ne respectent pas les exigences de la comptabilité de couverture d'IAS 39 sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat.

Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé au 31 décembre 2015.

## VIII.2. Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir méthode comptable décrite en note VIII.1.4).

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Produits d'intérêts et assimilés	37	16
Charges d'intérêts et assimilés	(2 155)	(3 758)
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(2 118)</b>	<b>(3 742)</b>
Produits (Charges) de change	757	429
Produits financiers des participations non consolidées	2	1
(Charges) produits d'actualisation	(401)	(522)
Produits (charges) autres	(107)	(52)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>251</b>	<b>(144)</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>(1 867)</b>	<b>(3 886)</b>

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier est reprise dans la note VIII.1.1.

### VIII.3. Politique de gestion des risques

#### VIII.3.1. Risque de crédit

Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas exposé à un risque de contrepartie significatif. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance Euler Hermès et Coface ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. Par ailleurs, le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers, qui représente l'exposition maximale au risque de crédit, est la suivante à la clôture de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Prêts	1 698	1 786
Clients et autres débiteurs	74 191	78 000
Autres actifs	3 202	3 839
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 554	23 767
<b>Total</b>	<b>85 645</b>	<b>107 392</b>

#### Dépréciations

L'antériorité des comptes clients et comptes rattachés (cf. note IV.8) s'analyse comme suit :

Exercices		Non échus	Echus depuis 90 jours au plus	Echus depuis plus de 90 jours	Clients et comptes rattachés
<b>2015</b>	Brut	54 471	9 036	2 869	66 376
	Dépréciation		(3)	(1 861)	(1 864)
	<b>Net</b>	<b>54 471</b>	<b>9 033</b>	<b>1 008</b>	<b>64 512</b>
<b>2014</b>	Brut	59 418	7 426	2 334	69 178
	Dépréciation	(40)	(5)	(1 627)	(1 672)
	<b>Net</b>	<b>59 378</b>	<b>7 421</b>	<b>707</b>	<b>67 506</b>

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>1<sup>er</sup> Janvier</b>	<b>1 672</b>	<b>1 780</b>
Dépréciations	192	(164)
Ecart de conversion	0	0
Activités réintégrées	0	56
<b>31 décembre</b>	<b>1 864</b>	<b>1 672</b>

### VIII.3.2. Risque de liquidité

Le financement du Groupe repose principalement sur :

- . des emprunts moyen/long terme,
- . des lignes de découverts, billets de trésorerie
- . de l'affacturage

Il existe également des contrats de location longue durée pour des équipements et du matériel roulant, qui reprennent les dispositions classiques de ce type de financement.

Au 31 décembre 2015, le Groupe dispose :

- d'une trésorerie de 6,6 M€
- d'autorisations de découverts non utilisées pour 8,2 M€
- du solde de la ligne de crédit capex de 2,7 M€ signée dans le cadre du Protocole de Conciliation (20,5 M€ au total)
- du solde du prêt ARI (Aide à la Restructuration Industrielle) pour 4 M€
- de possibilités de financement complémentaire en affacturage pour 23 M€ (sous réserve d'avoir les créances à céder)

Les cash-flows prévisionnels liés à la dette au 31 décembre 2015 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	2015						
			2016	2017	2018	2019	2020	2021	Au-delà de 2021
Emprunts auprès d'établissements de crédit	51 475	58 036	6 198	8 043	10 480	8 385	8 213	7 383	9 334
<i>Dont Prêt de refinancement</i>	21 215	24 923	2 099	3 572	3 523	3 481	3 416	3 328	5 504
<i>Dont Crédit capex</i>	15 810	17 658	2 835	2 769	2 725	2 684	2 626	2 549	1 470
<i>Dont prêt ARI</i>	6 000	6 000	-	214	857	857	857	857	2 357
<i>Dont Crédit de New Money</i>	6 017	6 902	842	1 419	1 379	1 339	1 290	632	
<i>Dont Pre-financement CICE <sup>(2)</sup></i>	1 923	2 042	38	38	1 965	-	-	-	-
<i>Dont autres</i>	510	510	384	30	30	24	24	17	3
Dette factoring <sup>(1)</sup>	37 132	37 132	37 132						
Emprunts relatifs aux location - financement	2 389	2 389	400	1 989					
Obligations	691	731	245	486	-				
Découverts bancaires	9 621	9 621	9 621						
Intérêts courus	141	141	100						41
Autres dettes financières	1 111	1 111	111	500	125	125	125	125	-
<b>Total passif financiers</b>	<b>102 560</b>	<b>109 160</b>	<b>53 807</b>	<b>11 018</b>	<b>10 605</b>	<b>8 510</b>	<b>8 338</b>	<b>7 508</b>	<b>9 374</b>
Créances cédées au factor <sup>(1)</sup>	40 225	40 225	40 225						
<b>Total actifs financiers</b>	<b>40 225</b>	<b>40 225</b>	<b>40 225</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Net</b>	<b>62 335</b>	<b>68 935</b>	<b>13 582</b>	<b>11 018</b>	<b>10 605</b>	<b>8 510</b>	<b>8 338</b>	<b>7 508</b>	<b>9 374</b>

<sup>(1)</sup> La dette factoring est une dette court terme : elle s'éteint avec le règlement des créances cédées par les clients directement au factor. Son extinction ne se traduit pas par une sortie de cash pour la société.

<sup>(2)</sup> Le préfinancement du CICE 2014 sera remboursé simultanément au remboursement de la créance de 2,3 M€ du CICE 2014 par l'Etat (en 2018 selon notre estimation)

Au 31 décembre 2014 :

(en milliers d'euros)	Exercice 2014								
	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Au-delà de 2020
Emprunts auprès d'établissements de crédit	36 037	41 919	1 723	3 507	5 943	7 768	5 674	5 546	11 757
<i>Dont Prêt de refinancement</i>	21 050	25 599	589	2 105	3 584	3 525	3 454	3 377	8 964
<i>Dont prêt ARI</i>	6 000	6 000	-	429	857	857	857	857	2 143
<i>Dont Crédit de New Money</i>	6 017	7 167	243	848	1 430	1 387	1 339	1 288	631
<i>Dont Pre-financement CICE <sup>(2)</sup></i>	1 923	2 091	39	41	42	1 969	-	-	-
<i>Dont autres</i>	1 047	1 061	850	85	30	30	24	24	19
Dettes factoring <sup>(1)</sup>	42 404	42 404	42 404						
Emprunts relatifs aux location - financement	2 730	2 730	1 181	668	384	275	222		
Obligations	1 191	1 276	441	348	486				
Découverts bancaires	611	611	611						
Intérêts courus	259	259	214						45
Autres dettes financières	1 217	1 217	217	500	125	125	125	125	-
<b>Total passif financiers</b>	<b>84 449</b>	<b>90 415</b>	<b>46 791</b>	<b>5 023</b>	<b>6 939</b>	<b>8 168</b>	<b>6 021</b>	<b>5 671</b>	<b>11 802</b>
Créances cédées au factor <sup>(1)</sup>	45 404	45 404	45 404						
<b>Total actifs financiers</b>	<b>45 404</b>	<b>45 404</b>	<b>45 404</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Net</b>	<b>39 045</b>	<b>45 011</b>	<b>1 387</b>	<b>5 023</b>	<b>6 939</b>	<b>8 168</b>	<b>6 021</b>	<b>5 671</b>	<b>11 802</b>

<sup>(1)</sup> La dette factoring est une dette court terme : elle s'éteint avec le règlement des créances cédées par les clients directement au factor. Son extinction ne se traduit pas par une sortie de cash pour la société.

<sup>(2)</sup> Le préfinancement du CICE 2014 sera remboursé simultanément au remboursement de la créance de 2,3 M€ du CICE 2014 par l'Etat (en 2018 selon notre estimation)

### VIII.3.3. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'a pas recours à des couvertures de taux.

#### Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variable

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

L'analyse a porté en 2015 sur 92,7 M€ d'endettement brut variable non couvert pour les charges d'intérêt nettes:

Exercice 2015 (en milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +100bps	Choc de -100bps	Choc de +100bps	Choc de -100bps
Charges d'intérêt nettes	(805,7)	0,0		
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0		
<b>Total</b>	<b>(805,7)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

### VIII.3.4. Risque de change

Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar et n'a pas recours à des couvertures de change.

#### Analyse de sensibilité

Une variation de 10% de l'euro à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des autres éléments du résultat global et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

L'analyse de sensibilité en 2015 sur les positions bilantielles non couvertes soit 3,9 MUSD et 0,4 MGBP :

Exercice 2015 (en milliers d'euros)	Compte de résultat (*)		Capitaux propres (*)	
	Choc de +10%	Choc de -10%	Choc de +10%	Choc de -10%
Contrats à terme				
Option de change				
Positions bilantielles non couvertes	(377,1)	460,8	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>(377,1)</b>	<b>460,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

### IV.14.5. Risque sur matières premières

Le Groupe n'a pas conclu de contrats de couvertures sur matières premières au 31 décembre 2015.

### VIII.4. Engagements hors bilan liés aux financements du groupe

#### *Prêt de refinancement 2014*

Les banques bénéficient d'un nantissement des titres des sociétés Gascogne Bois, Gascogne Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.

#### *Crédit Capex*

Les banques bénéficient d'un nantissement des fonds de commerce des sociétés Gascogne Bois, Gascogne Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.

Ce crédit est en partie tiré à fin 2015, lorsque tous les matériels financés auront été définitivement mis en service en 2016, ils seront apportés en gage au profit des banques et Gascogne SA est caution solidaire du remboursement de ce crédit qui sera souscrit par ses filiales.

#### *Privilège de New Money*

Les banques (crédit capex et crédit de New Money) et l'Etat (prêt FDES et prêt ARI) bénéficient d'un privilège de New Money conformément aux dispositions de l'article L. 611-11 du Code de commerce, ce qui signifie qu'en cas de procédure collective, les bénéficiaires de ce privilège sont remboursés par privilège avant toutes les autres créances

#### *Contrats factor*

Dans le cadre des contrats d'affacturage, les dettes factor s'élevant à 37,1M€ sont garanties à due concurrence par les créances commerciales cédées au factor et qui figurent au bilan pour un montant de 40,1 M€.



## IX. IMPOTS SUR LE RESULTAT

### IX.1. Impôt sur les résultats

#### Impôt sur le résultat exigible.

L'impôt exigible comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Il est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

#### Crédit Impôt Recherche

Le Groupe présente le Crédit Impôt Recherche (CIR) en diminution des frais de personnel qui représentent l'essentiel des dépenses de recherche et développement financées par le Crédit Impôt Recherche.

#### Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est présenté en diminution des frais de personnel.

#### Contribution Economique Territoriale

La Contribution Economique Territoriale (CET) en France a deux composantes :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

Ces deux composantes sont comptabilisées en charges opérationnelles.

#### (Charges) Produits d'impôts sur le résultat

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
(Charges) Produits d'impôt exigible	(276)	(288)
(Charges) Produits d'impôt différé	(566)	444
<b>Produits (charges) d'impôt sur le résultat</b>	<b>(842)</b>	<b>156</b>

#### Preuve d'impôt

(En milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 082	(5 714)
(-) quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	131	88
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>6 951</b>	<b>(5 802)</b>
Charges (produits) Impôts sur les sociétés (a)	(842)	(156)
Charge (produits) d'impôts théorique, au taux en vigueur dans chaque pays (b)	(2 525)	(2 062)
<b>Ecart (a) - (b)</b>	<b>1 683</b>	<b>1 906</b>
Analyse de l'écart:		
Impact des décalages permanents	(20)	590
Impact des déficits nets fiscaux non activés	(4 718)	5 166
Impact de la différence entre le taux d'impôt exigible et le taux d'impôt différé		97
Impact des tests d'impairment		(3 429)
Impact des autres retraitements de consolidation	5 675	276
Impact lié à la comptabilisation du CICE	746	(794)
<b>Total</b>	<b>1 683</b>	<b>1 906</b>

#### Impôts sur les bénéfices à récupérer et à payer

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Impôts sur les bénéfices à récupérer	5 383	2 809
Impôts sur les bénéfices à payer	103	141
<b>Impôt sur les bénéfices net Actif (Passif)</b>	<b>5 280</b>	<b>2 668</b>

Les impôts sur les bénéfices à récupérer sont principalement constitués des créances du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt compétitivité emploi.

## IX.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et de la réglementation fiscale qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- le goodwill non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprise et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs dans le cadre de l'intégration fiscale du Groupe,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler sur la base de leur montant net.

### Tableau des impôts différés au bilan

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Impôts différés actifs	257	1 428
Impôts différés passifs	(2 036)	(1 511)
<b>Impôts différés actifs (passifs) nets</b>	<b>(1 779)</b>	<b>(83)</b>

### Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Montant en début de période</b>	<b>(83)</b>	<b>(1 593)</b>
Impact sur les autres éléments du résultat global	(1 128)	1 066
Impact sur les résultats	(566)	444
Autres Impacts des écarts de change	(2)	
<b>Montant en fin de période</b>	<b>(1 779)</b>	<b>(83)</b>

## Sources des principales variations des impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Réserves	Résultat	Variation de change	Exercice 2015
Décalages fiscaux	1 127		(658)		469
Activation des déficits fiscaux			423		423
Provisions règlementées	(1 403)		275		(1 128)
Autres	(249)		(358)		(607)
IAS 01 Présentation des états financiers	55				55
IAS 02 Stocks	70		(48)		22
IAS 16 Immobilisations corporelles	(19 197)		469	(2)	(18 730)
IAS 17 Contrats de location-financements	136		(28)		108
IAS 18 Produits des activités ordinaires	1				1
IAS 19 Avantages au personnel	5 468	(1 128)	(598)		3 742
IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques	366		(66)		300
IAS 21 Effets de la variation des monnaies étrangères	93		11		104
IAS 36 Dépréciation d'actifs	13 293				13 293
IAS 37 Provisions passifs éventuels	4		12		16
IAS 32 & 39 Instruments financiers					
IFRS 3 - Regroupement d'entreprises	153				153
<b>Total</b>	<b>(83)</b>	<b>(1 128)</b>	<b>(566)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1 779)</b>

### *Sociétés françaises (intégration fiscale)*

Le Groupe intégré fiscalement comprend en 2015 les sociétés suivantes : Gascogne SA, Gascogne Bois, Gascogne Papier, Feutres Depland, Gascogne Sacs, Gascogne Flexible, Landes Emballages, Gascogne Habitat Bois.

Le montant total des déficits des sociétés françaises à fin 2015 s'élève à 81,9 M€. Ces déficits ne sont pas activés car l'intégration fiscale est déficitaire depuis plusieurs années d'une part et il n'y a pas de perspective de les utiliser dans un horizon à court terme d'autre part.

### *Sociétés étrangères*

Les déficits reportables de nos filiales Aigis (Grèce), Gascogne All Wood (Belgique), Gascogne Flexible Germany et Gascogne Sack Deutschland (Allemagne) n'ont pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif dans la mesure où les perspectives de résultat à court terme de ces sociétés ne permettent pas d'envisager l'utilisation de ces reports avec suffisamment de certitudes.

Le montant total des déficits des sociétés étrangères non activés à fin 2015 s'élève à 25,4 M€.

## X. EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ENTREPRISE

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

## **II.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Gascogne, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie et des immobilisations corporelles, selon les modalités décrites dans la note annexe « V.4. Dépréciation des actifs » aux états financiers consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour ce test de dépréciation, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que la note annexe « V.4. Dépréciation des actifs » aux états financiers consolidés donne une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 29 avril 2016

Bordeaux, le 29 avril 2016

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Eric Junières  
*Associé*

Emmanuel Gadret  
*Associé*

## II. 5 – COMPTES ANNUELS 2015 DE LA SOCIETE MERE GASCOGNE SA

### II.5.1. COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Produits d'exploitation</b>		4 964	5 213
Ventes de biens			
Prestations de services		4 591	4 733
Autres produits, reprises sur provisions et transferts de charges		373	480
<b>Charges d'exploitation</b>		(5 516)	(9 361)
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		(2 807)	(5 350)
Impôts, taxes et versements assimilés		(192)	(198)
Salaires et traitements		(1 357)	(1 920)
Charges sociales		(677)	(873)
Dotations aux amortissements		(380)	(903)
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		(102)	(117)
<b>Résultat d'exploitation</b>		(552)	(4 148)
<b>Produits financiers</b>		13 130	45 321
Dividendes		2 549	2 282
Produits financiers filiales		1 607	3 296
Autres produits financiers		30	72
Reprises sur provisions et transferts de charges		8 944	39 671
<b>Charges financières</b>		(10 439)	(49 946)
Dotations financières aux provisions		(9 119)	(47 414)
Intérêts financiers et charges assimilées		(1 318)	(2 532)
Autres charges financières		(1)	
<b>Résultat financier</b>	3.5	2 691	(4 625)
<b>Résultat courant avant impôts</b>		2 139	(8 773)
<b>Produits exceptionnels</b>		10 153	15 236
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		254	3 076
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 405	4 579
Reprises sur provisions et transferts de charges		8 494	7 581
<b>Charges exceptionnelles</b>		(9 446)	(13 073)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(9 137)	(11 621)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(309)	(1 452)
<b>Résultat exceptionnel</b>	3.6	707	2 163
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	3.7	42	36
<b>Résultat net de l'exercice</b>		2 888	(6 574)

## II.5.2. BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2015		Exercice 2014	
		Montants	Amortissements	Montants	Montants
		Bruts	et Provisions	Nets	Nets
<b>Actifs immobilisés</b>		207 823	132 971	74 851	72 481
<b>Immobilisations incorporelles</b>	2.1,2.2	3 639	3 345	294	517
<b>Immobilisations corporelles</b>	2.1,2.2	3 716	2 019	1 696	2 038
Terrains forestiers					
Autres terrains		1 206	95	1 111	1 188
Constructions		2 019	1 634	384	645
Autres immobilisations corporelles		491	290	201	205
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations financières</b>	2.3	200 468	127 608	72 861	69 926
Participations		197 307	124 750	72 557	69 765
Créances rattachées à des participations					
Autres titres de participations		61		61	51
Autres immobilisations financières		3 100	2 858	243	110
<b>Actifs circulants</b>		82 181	2 985	79 196	76 554
<b>Stocks</b>	2.4	180	159	22	21
Matières premières, approvisionnements		21		21	21
Marchandises		159	159	1	
<b>Créances</b>	2.5	81 965	2 827	79 138	59 386
Avances et acomptes sur commandes		23		23	21
Clients et comptes rattachés		2 191		2 191	1 939
Autres créances		79 751	2 827	76 924	57 426
<b>Trésorerie</b>		36		36	17 147
Valeurs mobilières de placement					8 000
Disponibilités		36		36	9 147
<b>Charges comptabilisées d'avance</b>		187		187	248
<b>Prime d'émission d'emprunt à étaler</b>	2.6				
<b>Ecart de conversion actif</b>		3		3	3
<b>Total des actifs</b>		290 194	135 957	154 238	149 286

## II.5.3. BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Avant répartition	(*) Après répartition	Avant répartition	(*) Après répartition
<b>Capitaux propres</b>	63 137	63 137	60 318	60 318
Capital social	50 994	50 994	50 994	50 994
Prime d'émission			89 078	
Réserve légale	2 990	2 990	2 990	2 990
Réserve facultative	964	964	35 477	964
Autres réserves	4 874	4 874	4 874	4 874
Report à nouveau		2 888	-117 017	
Résultat de l'exercice	2 888		-6 574	
Provisions règlementées	428	428	496	496
Autres fonds propres	12 053	12 053	12 053	12 053
<b>Provisions pour risques et charges</b>	344	344	612	612
<b>Dettes</b>	78 704	78 704	76 303	76 303
Emprunts & dettes auprès Ets de crédit	44 033	44 033	35 111	35 111
Emprunts et dettes financières divers	14 203	14 203	19 890	19 890
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	513	513	1 264	1 264
Dettes sociales et fiscales	633	633	850	850
Autres dettes	19 320	19 320	19 188	19 188
<b>Ecarts de conversion passif</b>				
<b>Total des passifs et capitaux propres</b>	154 238	154 238	149 286	149 286

(\*) en fonction du projet d'affectation



## II.5.4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2015

### 1. – Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes de bilan et de résultat 2015 sont établis suivant les principes comptables en vigueur dans le respect des règles d'image fidèle et de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation,
- coûts historiques.

### 2. – Notes sur des postes du bilan.

#### 2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles : valeurs comptables brutes

La société a opté pour la comptabilisation d'amortissements dérogatoires afin de neutraliser fiscalement l'impact de l'application du règlement CRC 2002-10 à compter du 1er janvier 2005. Au 31 décembre 2015, le montant des amortissements dérogatoires s'établit à 428 K€ après une reprise nette de l'exercice de 68 K€.

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Acquisitions	Cessions Diminutions	Exercice 2015
Immobilisations incorporelles	3 618	135	115	3 638
Terrains	1 330		124	1 206
Constructions	2 938		918	2 020
Autres immobilisations corporelles	462	118	91	489
<b>Total</b>	<b>8 348</b>	<b>253</b>	<b>1 247</b>	<b>7 353</b>

#### 2.2. Amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Dotations	Cessions Reprises	Exercice 2015
Immobilisations incorporelles	3 101	243		3 344
Terrains	142	9	55	95
Constructions	2 292	51	709	1 634
Autres immobilisations corporelles	259	78	47	290
<b>Total</b>	<b>5 794</b>	<b>381</b>	<b>811</b>	<b>5 364</b>

La société a retenu le mode d'amortissement linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Bâtiments d'habitation :

- Murs 80 ans
- Toiture 25 ans
- Aménagement 15 ans

Bâtiments d'exploitation :

- Murs 40 ans
- Toiture 25 ans
- Aménagement 15 ans

Matériel de transport

5 ans

Mobilier et matériel de bureau

5 à 10 ans

Matériel informatique

5 ans

Logiciels

5 à 10 ans

### 2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, hors frais (comptabilisés en charges) et sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future : il s'agit d'une valeur dite d'utilité ou économique.

#### 2.3.1. Participations

(en milliers d'euros)	Exercice 2015
Valeur brute au 31 décembre 2014	193 281
Acquisitions	12 773
Cessions	(8 746)
Valeur brute au 31 décembre 2015	197 308
Dépréciations au 31 décembre 2014	(123 516)
Dotations	(9 116)
Reprises	7 882
Dépréciations au 31 décembre 2015	(124 750)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>72 557</b>

Les acquisitions comprennent les augmentations de capital réalisées chez Gascogne Bois (10 000 K€), et Gascogne Deutschland (1 973 K€) par incorporation de créances sur les filiales et l'augmentation de capital chez Gascogne Deutschland (800 K€) par apport des titres détenus dans Gascogne Sack Deutschland.

Les cessions comprennent la liquidation définitive de la société Gascogne Laminates Switzerland (7 830 K€), la cession des titres de Gascogne Habitat Bois à Gascogne Bois (39 K€) et l'apport des titres de Gascogne Sack Deutschland à Gascogne Deutschland (835 K€).

Les mouvements sur les provisions sont les conséquences directes des mouvements sur les titres :

- Les reprises de provisions concernent les titres de Gascogne Laminates Switzerland (7 830 K€) liquidé et Gascogne Habitat Bois (39 K€) cédée
- Les dotations sur les provisions concernent les titres de Gascogne Bois (7 846 K€) compte tenu de l'acquisition de Gascogne Habitat Bois et de Gascogne Deutschland (1 270 K€) compte tenu de l'acquisition par Gascogne Deutschland des 10% de Gascogne Sack Deutschland auprès de Gascogne SA

Les mouvements sur les provisions sur les comptes courants sont également liés aux mouvements sur les titres :

- Reprise de la provision sur le compte courant de Gascogne Habitat Bois (7 508 K€)
- Reprise de la provision sur le compte courant de Gascogne Deutschland (1 422 K€)

#### 2.3.2. Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Actions propres	Dépôts et cautionnements	Total
Valeur brute au 31 décembre 2014	2 979		2 979
Augmentations		121	121
Diminutions			
Valeur brute au 31 décembre 2015	2 979	121	3 100
Dépréciations au 31 décembre 2014	(2 869)		(2 869)
Dotations			0
Reprises	11		11
Dépréciations au 31 décembre 2015	(2 858)		(2 858)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>121</b>	<b>121</b>	<b>242</b>

Gascogne SA détient, au 31 décembre 2015, 40 206 de ses propres actions. A la date de clôture, le dernier cours coté est de 3,00€.

La provision pour dépréciation sur les titres Gascogne SA a été reprise à hauteur de 11 K€ et s'élève à 2 880 K€ au 31 décembre 2015 en prenant comme référence le cours moyen du mois de décembre 2015 soit 3,04 €.

Au 31 décembre 2015, la société dispose de réserves, autres que la réserve légale d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

#### 2.4. Stocks

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Stocks de bois sur pieds sur terrains forestiers	21	21
Marchandises	159	159
Valeur brute	180	180
Dépréciations des marchandises	(159)	(159)
<b>Valeur nette</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

Les stocks de bois représentent les plantations forestières, dont les entrées sont valorisées au coût des frais de plantation ou d'acquisition des parcelles.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur comptable devient inférieure à la valeur de réalisation.

#### 2.5. Créances

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Clients et comptes rattachés	2 191	1 939
Compte courant (intégration fiscale)	0	21
Compte-courant (cash-pooling)	74 320	66 218
Dépréciation sur comptes courants	(2 827)	(11 756)
Etat, impôt sur les sociétés	5 324	2 719
Etat, TVA et autres	79	207
Autres créances	29	38
<b>Total</b>	<b>79 117</b>	<b>59 386</b>

Les avances en compte-courant faites aux filiales et sous-filiales sont dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future des filiales et sous-filiales.

Les commentaires sur les mouvements des provisions sur compte courant sont dans la rubrique 2.3.1.

## 2.6. Capital social et capitaux propres

Au 31 décembre 2015, le capital est composé de 20 397 464 actions de nominal 2,50 euros. Toutes les actions sont entièrement libérées.

La variation des capitaux propres se résume comme suit :

(en milliers d'euros)	
<b>Situation nette au 1er janvier 2015</b>	<b>60 317</b>
Augmentation des autres capitaux propres-primes d'émission	0
Résultat net	2 888
Variation nette des provisions réglementées	(68)
<b>Situation nette au 31 décembre 2015</b>	<b>63 137</b>

## 2.7. Autres fonds propres

Les ORAN (Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraire) ont été souscrites par des établissements bancaires qui ont converti ainsi une partie de leurs créances sur le Groupe dans le cadre de la restructuration financière achevée le 19 septembre 2014.

La date de maturité des ORAN a été fixée au 31 décembre 2023 : le Groupe peut choisir de les rembourser d'ici cette date mais si ce n'est pas le cas, elles seront automatiquement converties en actions.

## 2.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges diminuent de 268 K€, passant de 612 K€ à 344 K€.

Elles incluent la provision pour les médailles du travail pour 88 K€ : les engagements actualisés en matière de médailles du travail sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2%

## 2.9. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

> Variation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)	
<b>Solde au 1er janvier 2015</b>	<b>35 111</b>
Découverts	8 716
Capitalisation intérêts prêt refinancement	164
Variation des intérêts courus non échus	41
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>44 032</b>

> Analyse par nature et par échéance

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Emprunts	2 105	21 547	11 497	35 149
Découverts utilisés dans le cadre du cash-pooling	8 883			8 883
<b>Total</b>	<b>10 988</b>	<b>21 547</b>	<b>11 497</b>	<b>44 032</b>

## 2.10. Emprunts et dettes financières diverses

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Comptes courants des filiales (avances de trésorerie)	1 000	6 900
Comptes courants des filiales (cash pooling)	6 961	9 564
Comptes courants des filiales (intégration fiscale)	5 440	1 994
Fonds Communs de Placement du personnel	791	1 191
Dettes litige Commission Européenne		
Intérêts courus non échus	111	241
<b>Tota0</b>	<b>14 303</b>	<b>19 890</b>

### > Variation des emprunts et dettes diverses

(en milliers d'euros)	
<b>Solde au 1er janvier 2015</b>	<b>19 890</b>
Emprunts Fonds Communs de Placements	(400)
Dettes amende Bruxelles	0
Intérêts courus non échus	(130)
Comptes courants des filiales (intégration fiscale)	3 446
Comptes courants des filiales	(8 503)
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>14 303</b>

Les emprunts auprès des Fonds Communs de Placements du personnel se décomposent en obligations non convertibles :

Date Emission	Date Échéance	Nombre Obligations	Nominal de l'obligation (en €)	Total emprunt (en K€)
avril-11	avril-16	22 100	10	221
avril-12	avril-17	47 000	10	470
<b>Total</b>				<b>691</b>

## 2.11. Autres dettes

### 2.11.1. Charges à payer

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Fournisseurs	102	295
Dettes fiscales et sociales	259	470
<b>Total</b>	<b>361</b>	<b>765</b>

### 2.11.2. Intégration fiscale

Le Groupe intégré fiscalement comprend les sociétés suivantes : Gascogne SA, Gascogne Bois, Gascogne Papier, Feutres Depland, Gascogne Sacs, Gascogne Flexible, Landes Emballages (ex Mupa Emballages), Gascogne Habitat Bois.

Les filiales calculent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposables séparément et s'acquittent des acomptes et soldes d'impôt auprès de la tête du groupe, Gascogne SA.

Dans le bilan l'intégration fiscale fait apparaître :

A l'actif, une créance de 21 K€ correspondant à l'impôt dû par les filiales à la société mère ainsi que le solde d'impôt société dû par l'Etat de 5 324K€ (comprenant principalement les créances de Crédit d'Impôt Recherche et les créances de CICE relatives à 2014 et 2015).

Au passif, une dette correspondant au solde dû par la société mère à certaines filiales, soit 5 440 K€ en emprunts et dettes financières divers et à l'économie d'impôt accumulée au 31 décembre 2015, soit 19 219 K€ en autres dettes.

## 2.12. Situation fiscale latente

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits ou des charges sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice 2014		Variations		Exercice 2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Décalages certains ou éventuels						
- Amortissements dérogatoires		(166)	25			(141)
- Charges non déductibles temporairement						
. Congés payés (ancien régime)	36		(17)		19	
. Autres	4		(1)		3	
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>(166)</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>(141)</b>

Le groupe fiscal dispose d'un déficit reportable de 81,9 M€. La société Gascogne SA bénéficie d'un déficit reportable de 35,5 M€.

### 3.- Notes sur des postes du compte de résultat.

#### 3.1. Produits.

Ils se composent essentiellement de prestations de services aux filiales, de produits financiers et de dividendes.

#### 3.2. Effectif de l'exercice 2015

	Moyenne	Clôture 2015
Cadres	12	12
Techniciens	1	1
Agents de maîtrise	2	2
Employés	0	0
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

#### 3.3. Rémunérations des dirigeants.

Les rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 679 K€.

Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2015 au Conseil d'administration se sont élevés à 46 K€ bruts dont 9 K€ pour la participation aux Comités spécialisés.

#### 3.4. Intéressement du personnel.

Aucun accord d'intéressement n'a été signé en 2015.

#### 3.5. Résultat financier

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Dividendes filiales	2 549	2 282
Reprises (dotations) de provisions comptes courants filiales	8 930	36 301
Reprises (dotations) provisions de titres filiales et actions propres	(9 105)	(44 045)
Reprises (dotations) provisions de swap de taux	0	0
Reprises (dotations) provisions de pertes de change	0	0
Produits intérêts sur prêts aux filiales et autres	1 607	3 296
Plus-value de cession de valeurs mobilières de placement	13	13
Impact intérêts financiers sur instruments dérivés	(1)	(2)
Gains (pertes) de change	17	59
Intérêts pénalités litige Commission Européenne	0	0
Intérêts sur emprunts	(955)	(1 543)
Intérêts bancaires	(64)	(462)
Charges intérêts sur prêts des filiales	(300)	(524)
Pertes sur créances en compte courant filiales	0	0
<b>Total</b>	<b>2 691</b>	<b>(4 625)</b>

### 3.6. Résultat exceptionnel

En 2015, le résultat exceptionnel s'élève à 0,7 M€ se décompose en :

- Des reprises de provisions non utilisées concernant les litiges avec les anciens dirigeants pour 0,5 M€
- La plus-value nette de cession d'actifs pour 0,3 M€
- Des coûts de restructuration liés à la fermeture de l'ancien siège de Saint Paul lès Dax pour – 0,3 M€
- Le boni de liquidation de la société Gascogne Laminates Switzerland pour 0,3 M€

En 2014, le résultat exceptionnel s'élevait à 2,2 M€, principalement constitué du produit des abandons de créances de l'Etat et des banques pour 3,1 M€ dans le cadre de la restructuration financière du Groupe, de la comptabilisation en charges du solde des anciens frais d'émission d'emprunt pour – 1,3 M€ et de reprises de provisions pour 0,5 M€.

### 3.7. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant Impôts	2 139	707	2 846
Total impôt sociétés	0	42	42
Résultat net comptable	2 139	749	2 888

## 4. – Informations générales.

### Informations sur les entreprises liées

(en milliers d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Immobilisations financières</b>		
Participations	197 307	193 280
<b>Créances et comptes rattachés</b>		
Clients et comptes rattachés et créances diverses	2 181	1 929
Comptes courants (intégration fiscale)	0	21
Comptes courants (cash pooling)	74 320	66 218
<b>Dettes</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	(32)	89
Comptes courants filiales (avances de trésorerie et cash pooling)	7 961	16 464
Comptes courants (intégration fiscale)	5 440	1 994
<b>Charges d'exploitation</b>		
Autres services extérieurs	0	0
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Prestations de services à l'égard des filiales	4 539	4 681
<b>Produits financiers</b>		
Intérêts des comptes courants	1 606	3 296
Produits de dividendes	2 549	2 282
<b>Charges financières</b>		
Intérêts des comptes courants	300	524



## 5.- Engagements hors bilan.

### 5.1.- Engagements donnés

*Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de retraite.*

L'entreprise applique les dispositions de la Convention Collective. A ce titre, les engagements y afférents ont été évalués en prenant comme base les rémunérations de l'entreprise et en les pondérant d'un coefficient tenant compte de l'ancienneté et de la durée probable de carrière jusqu'à l'âge légal de la retraite.

Les engagements actualisés sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux d'augmentation des salaires : 2%

Au 31 décembre 2015, les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière s'élèvent à 288 K€ et sont intégralement couverts par des versements capitalisés qui représentent une somme de 813 K€ à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, il existe, au 31 décembre 2015, des contrats de retraite par capitalisation pour l'ensemble des cadres de Gascogne SA. Parmi ces cadres, un groupe fermé bénéficie d'un régime à prestations définies dont les engagements s'élèvent à 374 K€ et sont couverts par des versements capitalisés s'élevant à la même date à 232 K€.

### *Autres engagements donnés*

Dans le cadre de la restructuration des financements prévue dans le Protocole d'avril 2014 et finalisée avec la signature de la documentation bancaire le 19 septembre 2014, de nouvelles sûretés ont été mises en place : en particulier, concernant le prêt de refinancement 2014, les banques bénéficient d'un nantissement des titres des sociétés filiales de Gascogne SA : Gascogne Bois, Gascogne Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.

Par ailleurs, les banques (crédit de New Money) et l'Etat (prêt FDES et prêt ARI) bénéficient d'un privilège de New Money conformément aux dispositions de l'article L. 611-11 du Code de commerce, ce qui signifie qu'en cas de procédure collective, les bénéficiaires de ce privilège sont remboursés par privilège avant toutes les autres créances.

Dans le cadre du financement de ses filiales, Gascogne SA a émis une lettre de soutien auprès d'Aigis.

Dans le cadre du contrat d'achat d'électricité par Gascogne Papier au consortium Exeltium, Gascogne SA est caution solidaire de Gascogne Papier dans l'exécution de ses obligations de paiement pendant la durée du contrat.

### 5.2.- Engagements reçus

Néant.

## 6. – Honoraires des Commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	Exercice 2015
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	132
Honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	0
<b>Total</b>	<b>132</b>

## 7. – Evènements postérieurs à la clôture.

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture.

## 8. – Informations sur les participations

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres Brute	Valeur comptable des titres Nette	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	C.A.H.T. dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en 2015
<b>A-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute excède 1% du capital de Gascogne SA</b>									
<b>1-Filiales détenues à plus de 50%</b>									
- Gascogne Bois (Escource)	5 000	(2 882)	100	68 145	6 389	26 587	112 437	(13 399)	
- Gascogne Sacs (Mimizan)	27 527	7 756	100	19 438	19 438	0	76 012	2 081	2 549
- Gascogne Papier (Mimizan)	5 000	12 503	100	67 595	13 288	17 201	130 244	2 401	
- Gascogne Flexible (Dax)	12 081	418	100	31 940	31 940	12 722	92 583	1 869	
- Landes Emballages (Dax)	2 882	(5 214)	100	3 857	(0)	2 269		314	
- Gascogne Sack Deutschland (Allemagne)	4 000	(2 910)	100	6 333	1 503	4 128	14 970	(2 384)	
<b>2-Participations détenues entre 10% et 50%</b>									
Néant									
<b>B-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de Gascogne SA</b>									
<b>1- Filiales françaises</b>									
Néant									
<b>2- Filiales étrangères</b>									
Néant									
<b>C-Renseignements globaux sur tous les titres</b>									
<b>1- Filiales françaises</b>	52 490	12 581		190 974	71 054	58 780	411 276	(6 734)	2 549
<b>2- Filiales étrangères</b>	4 000	(2 910)		6 333	1 503	4 128	14 970	(2 384)	0
<b>TOTAL</b>	<b>56 490</b>	<b>9 671</b>		<b>197 307</b>	<b>72 557</b>	<b>62 908</b>	<b>426 246</b>	<b>(9 118)</b>	<b>2 549</b>

## **II.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **II.6.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

le contrôle des comptes annuels de la société Gascogne, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la justification de nos appréciations ;

les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation et des avances en comptes-courants afin de prendre en compte les pertes de valeur de certaines filiales. Ces provisions sont évaluées tel que décrit dans les notes « 2.3. Immobilisations financières » et « 2.5. Créances » de l'annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour évaluer la valeur d'utilité des titres de participation et des avances en comptes-courants, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes « 2.3. Immobilisations financières » et « 2.5. Créances » de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 29 avril 2016

Bordeaux, le 29 avril 2016

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Eric Junières  
*Associé*

Emmanuel Gadret  
*Associé*

## **II.6.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENT REGLEMENTES**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

#### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 29 avril 2016

Bordeaux, le 29 avril 2016

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Eric Junières  
*Associé*

Emmanuel Gadret  
*Associé*

## II.7. RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES ET INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE

### Résultat des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	2015	2014	2013	2012	2011
<b>I - Capital en fin d'exercice</b>					
a. Capital social (en K€)	50 994	50 994	9 970	9 970	29 909
b. Nombre d'actions émises	20 397 464	20 397 464	1 993 963	1 993 963	1 993 963
c. Nombre d'actions détenues par la société	40 206	40 206	40 206	40 206	40 206
<b>II - Opérations et résultats exercice (en K€)</b>					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	4 591	4 733	5 127	5 329	7 206
b. Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(4 803)	(11 837)		(6 769)	(2 812)
c. Impôts sur les bénéfices	42	36		53	25
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice					
d. Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions (*)	2 888	(6 574)	(47 937)	(80 316)	(19 921)
e. Résultat distribué au titre de l'exercice					
<b>III - Résultat par action (en €)</b>					
a. Résultat après impôt participation des salariés mais avant amortissements et provisions	(0,24)	(0,58)		(3,42)	(1,42)
b. Résultat après impôt, amortissements et provisions	0,14	(0,32)	(24,04)	(40,28)	(9,99)
c. Dividende net distribué par action					
<b>IV - Personnel</b>					
a. Effectif moyen des salariés de l'exercice	15	24	25	28	35
b. Montant masse salariale de l'exercice (en K€)	1 357	1 920	1 809	2 210	3 905
c. Montant versé pour avantages sociaux (en K€)	677	873	870	1 028	1 508

\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale 2016

### Inventaire des valeurs mobilières de placement

Nombre	Nature	%	Sociétés	(en milliers d'euros)		
				Valeur d'Acquisition	Dépréciation	Valeur Nette
			Actions de Participation	197 308	124 750	72 558
1 000 000	A	100,00%	Gascoigne Bois	68 145	61 756	6 389
2 752 677	A	100,00%	Gascoigne Sacs	19 438		19 438
1 000 000	A	100,00%	Gascoigne Papier	67 594	54 307	13 287
322 162	A	100,00%	Gascoigne Flexible	31 940		31 940
189 068	A	100,00%	Landes Emballages	3 858	3 857	1
1	P	100,00%	Gascoigne Sack Deutschland	6 333	4 830	1 503
			Autres titres hors participation	61		61
2 050	P		Caisse Régionale Crédit Agricole	3		3
	P	3,6%	Agrolandes	9		9
1	P	0,01%	Coop. Agr. Forestière Sud-Atlantique			
20	A	0,40%	Sté Développement Economie Forestière	3		3
299	A	1,30%	Aquitaine Création Innovation	46		46
12	A	0,03%	Cofogar			
			<b>TOTAL</b>	<b>197 369</b>	<b>124 750</b>	<b>72 619</b>

## II.8 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(En milliers d'euros)	KPMG				DELOITTE				
	Montant HT		%		Montant HT		%		
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	
<b>Audit</b>									
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés									
. Gascogne SA	63	174			63	172			
. Filiales intégrées globalement	147	194			159	198			
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes</b>									
. Gascogne SA		29			36	35			
. Filiales intégrées globalement					2				
<b>Sous-total</b>	<b>210</b>	<b>397</b>	<b>86,6%</b>	<b>88,8%</b>	<b>259</b>	<b>405</b>	<b>100,0%</b>	<b>97,6%</b>	
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>									
. Juridique, fiscal, social									
. Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	33	50				10			
<b>Sous-total</b>	<b>33</b>	<b>50</b>	<b>13,4%</b>	<b>11,2%</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0,0%</b>	<b>2,4%</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>243</b>	<b>447</b>			<b>259</b>	<b>415</b>			

## **II. 9 - RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2016**

### **Première résolution – Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

L'Assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice 2015 et sur les comptes annuels sociaux dudit exercice,
- la lecture du rapport du Président du Conseil d'administration prévu par l'article L. 225-37 du Code de commerce,
- la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels sociaux et sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice,

approuve les comptes annuels sociaux tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et se soldant par un résultat net de 2 888 434,69 €.

L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée générale prend acte de ce qu'aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée par la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### **Deuxième résolution – Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

L'Assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'activité et la situation du groupe pendant l'exercice 2015 et sur les comptes annuels consolidés dudit exercice,
- la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice,

approuve les comptes annuels consolidés tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et se soldant par un résultat net de 7 082 000 €.

### **Troisième résolution – Affectation du résultat**

L'Assemblée générale constate que le résultat net comptable à prendre en considération pour l'affectation du résultat est de 2 888 434,69 €.

L'Assemblée générale décide :

- d'imputer 144 421,73 € à la réserve légale, et
- d'imputer le solde de 2 744 012,96 € au compte report à nouveau.

L'Assemblée générale prend acte du rappel de l'absence de distribution de dividende au titre des trois exercices précédents.

### **Quatrième résolution – Commissaires aux comptes**

L'Assemblée Générale prend acte de la fin des mandats des commissaires aux comptes avec la présente assemblée. Elle décide de nommer :

- Commissaire aux comptes titulaire : KPMG Audit IS – Tour EQHO – 2 avenue Gambetta – 92066 PARIS  
LA DEFENSE
- Commissaire aux comptes suppléant : Salustro Reydel – Tour EQHO – 2 avenue Gambetta – 92066 PARIS  
LA DEFENSE

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.



### **Cinquième résolution – Commissaires aux comptes**

L'Assemblée Générale prend acte de la fin des mandats des commissaires aux comptes avec la présente assemblée. Elle décide de nommer :

- Commissaire aux comptes titulaire : DELOITTE et Associés – 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY SUR SEINE
- Commissaire aux comptes suppléant : BEAS – 7 à 9 Villa Houssay – 92200 NEUILLY SUR SEINE.

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

### **Sixième résolution : jetons de présence**

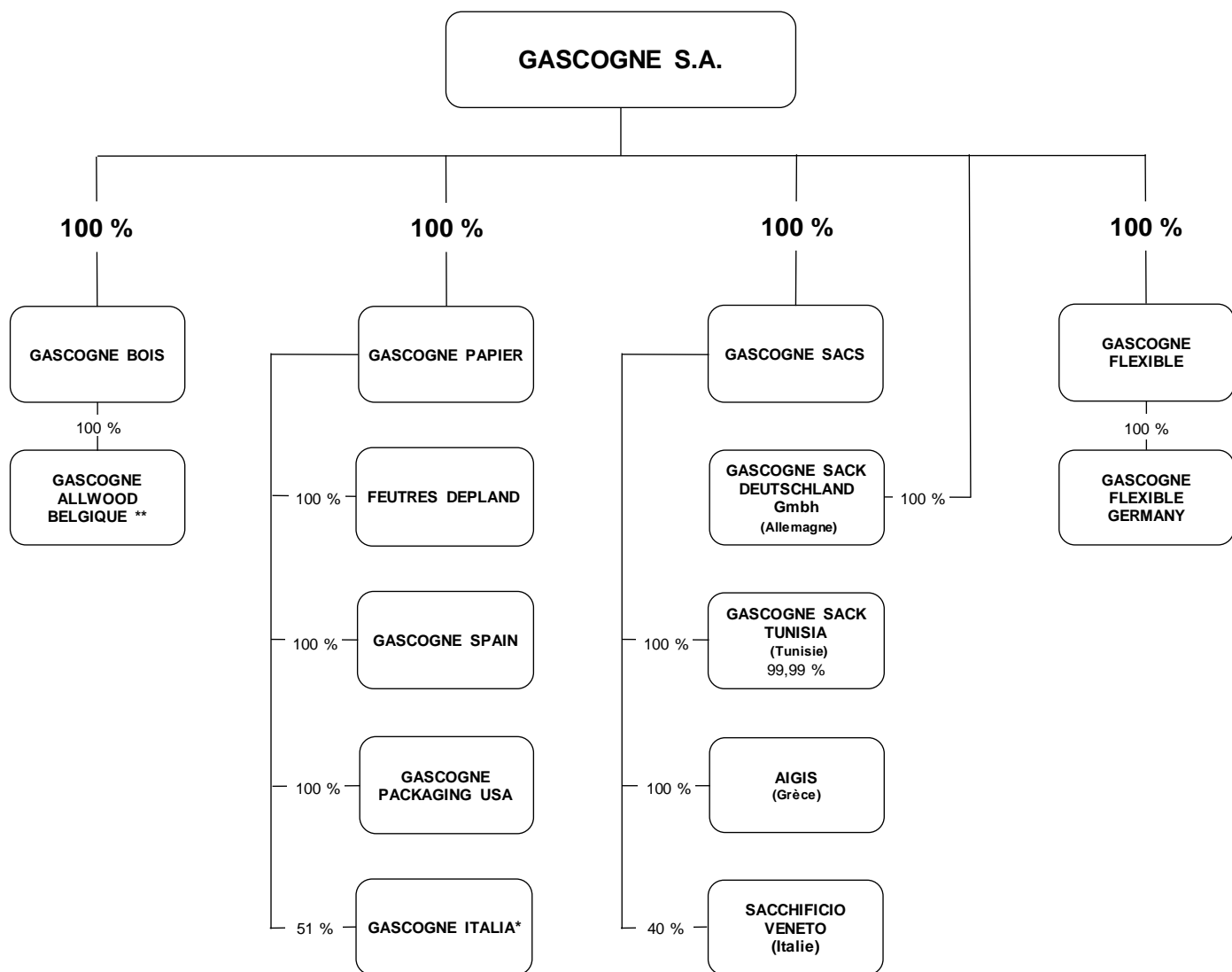
L'Assemblée générale fixe à la somme de 100 000 €, le montant des jetons de présence susceptibles d'être versés au Conseil d'administration au titre de l'exercice 2016.

### **Septième résolution : formalités**

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

## II.10 – ORGANIGRAMME

### Organigramme juridique au 29 Avril 2016



(\*) Société sans activité, en cours de liquidation

(\*\*) Société en cours d'absorption